

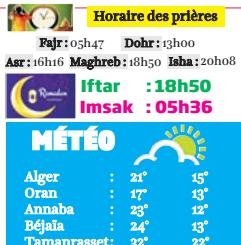
## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 5 mars 2025 / 5 ramadhan 1446 - N° 3777 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGÉRIE - ITALIE

**M. Arkab s'entretient avec le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères italien**

P. 24

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

**M. Goudjil reçoit l'ambassadeur d'Arabie Saoudite en Algérie**

P. 24

ALGÉRIE - FRANCE

**Quand France Télévisions sombre dans la désinformation**

P. 3

## TABLE RONDE SUR L'ENTREPRENEURIAT

# L'Algérie et l'Italie réaffirment leur engagement à renforcer le partenariat économique



L'Algérie et l'Italie ont réaffirmé, lors de la table ronde sur l'entrepreneuriat organisée, lundi à Alger, leur engagement à renforcer le partenariat économique, à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles dans divers secteurs. Cette table ronde a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab et le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani. P. 3

## HADJ 2025

**M. Sayoud insiste sur la prise en charge optimale des pèlerins au niveau des aéroports**

P. 4

ALGÉRIE - OPEP+

**L'Algérie et sept autres pays annoncent un retour progressif de leurs réductions volontaires**

P. 6

ALGÉRIE TÉLÉCOM

**Le Green All-Optical Network Forum est une conférence annuelle organisée par l'IDATE DigiWorld**

Par F Yanis

P. 17

## SANTÉ

OTITE  
**Les bons gestes pour protéger son enfant**

P. 12-13

## FOOTBALL

LIGUE 2 (INCIDENTS LORS DU MATCH MBR-USMH)  
**Le président du MBR et l'entraîneur des gardiens de l'USMH suspendus à titre conservatoire**



P. 21

## MWC BARCELONE 2025

**L'Algérie en tête de l'adoption de l'intelligence artificielle en Afrique : une vision stratégique affirmée**

Par A Maghit

P. 17

TÉLÉCABINE DE OUED KORICHE

**Les travaux d'inspection avancent selon le planning prévu, affirme l'ETAC**

P. 2

**JUSTICE**

**Oum El Bouaghi : la dépouille mortelle du procureur général près la cour de justice de Khenchela inhumée à Ain M'lila**



La dépouille mortelle du procureur général près la cour de justice de Khenchela, Lanour Ben M'hidi, a été inhumée lundi après-midi au cimetière du douar El Kouahi, dans la commune d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi).

L'inhumation du défunt décédé durant la nuit de dimanche à lundi s'est déroulée en présence du ministre de la Justice Garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaïa, des walis d'Oum El Bouaghi, de Khenchela et de Constantine, de ses proches et collègues et une foule de citoyens. L'oraison funèbre prononcée à l'occasion a salué les qualités du défunt cadre de la justice, son abnégation au travail et au service du pays.

**TRIBUNAL DE KHEMIS MILIANA**  
**Un individu condamné à 7 ans de prison ferme pour spéculation illicite sur des produits alimentaires**

Le tribunal de Khemis Miliana (wilaya de Aïn Defla) a condamné un individu impliqué dans une affaire de spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation, à une peine de sept (7) ans de prison ferme, a indiqué, dimanche, un communiqué du procureur de la République près ce tribunal.

"Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Khemis Miliana informe que dans le cadre de la poursuite de la lutte contre le phénomène de spéculation illicite sur les produits alimentaires de large consommation et suite à des informations faisant état du stockage de café par un grossiste, une perquisition a été effectuée, ayant permis de découvrir une quantité importante de ce produit estimée à quatre quintaux et demi, stockée aux fins de créer une pénurie sur le marché", a précisé la même source.

Le suspect, répondant aux initiales (F.H.) qui a été déféré, le 2 mars 2025, devant le Parquet, a fait l'objet de comparution immédiate devant le tribunal correctionnel pour spéculation illicite sur le café.

Le tribunal a condamné le mis en cause à sept (7) ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un (1) million de DA, et a ordonné son placement sous mandat de dépôt lors de l'audience, la radiation de son registre de commerce et l'interdiction d'exercer toute activité commerciale", selon le même communiqué.

**TÉLÉCABINE DE OUED KORICHE**  
**Les travaux d'inspection avancent selon le planning prévu, affirme l'ETAC**

L'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC) a indiqué, mardi dans un communiqué, que les travaux de grande inspection de la télécabine d'Oued Koriche (Alger) avancent selon le planning prévu.

"Les équipes poursuivent les opérations de maintenance sur pylônes, et font intervenir des grues et moyen de levage le long de la ligne", précise l'entreprise, qui relève qu'il s'agit de "travaux indispensables pour répondre aux exigences réglementaires visant à garantir la sécurité de l'installation avant sa remise en exploitation".

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**  
**Blida : trois morts et un blessé dans un accident de la circulation à Oued Djer (Protection civile)**



Trois (3) personnes sont décédées et une (1) a été blessée dans un accident de la route survenu dimanche matin sur l'axe de l'autoroute Est-ouest traversant la commune de l'Oued Djer, à l'extrême Ouest de Blida, a-t-on appris des services de la Protection civile de la wilaya.

L'accident est survenu aux environs de 7h45 suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, sur l'autoroute Est-ouest, au lieu-dit Bouguitoune de la commune de l'Oued Djer, daïra d'El Affroun, a indiqué la cellule de communication de la Protection civile.

Il a causé la mort de trois (3) personnes, dont les dépourvus ont été transférées à la morgue de l'hôpital, tandis qu'une autre personne a été blessée et évacuée vers le même établissement hospitalier, selon la même source.

**El-Meniaa : deux morts et vingt blessés dans un accident de la route (Protection civile)**

Deux personnes ont perdu la vie et vingt autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dimanche à El-Meniaa, a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur le tronçon de la route nationale RN-1 reliant El-Meniaa à In-Salah (110 km au Sud du chef-lieu de la wilaya), suite à une collision entre deux bus de transport de voyageurs, causant la mort de deux personnes et des blessures de divers degrés à 20 autres, a précisé à l'APS le directeur de la Protection civile, le lieutenant-colonel, Nasreddine Kdhaoui. Les dépourvus des victimes ont été transférées à la morgue de l'Etablissement public hospitalier (EPH/Colonel Mohamed Chabani) à El-Meniaa, alors que les blessés ont été pris en charge sur place avant d'être évacués vers la même structure de santé, a-t-il fait savoir.

Les éléments du poste avancé de la Protection civile de Hassi El-Gara, appuyés par ceux de l'unité principale d'El-Meniaa, ont été mobilisés pour les secours.

Des ambulances relevant du complexe de l'In-Salah Gaz, du centre médico-social (CMS) de Sonatrach et de l'EPH d'El-Meniaa, ont également été déployées, a-t-on ajouté de même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

**BORDJ BOU ARRERIDJ**  
**Un programme d'approvisionnement "tous les deux jours" pour le chef-lieu de wilaya**

L'unité de Bordj Bou Arreridj de l'Algérienne des eaux (ADE) a lancé un programme d'approvisionnement en eau potable "tous les deux jours" au profit des habitants du chef-lieu de wilaya après la mise en service du projet de raccordement du barrage d'Aïn Zada (Bordj Bou Arreridj) à celui d'El Maouane (Sétif), a-t-on appris dimanche auprès du directeur de cette unité.

Le volume ainsi transféré quotidiennement au barrage d'Aïn Zada et estimé à 60.000 m<sup>3</sup> a permis d'établir un nouveau programme d'approvisionnement des communes depuis ce barrage dont la ville de Bordj Bou Arreridj où l'alimentation en eau potable est désormais assurée tous les deux jours contre une fois tous les quatre jours, a précisé M. Khalil Ghoulia. L'accélération de la réalisation du projet de raccordement des barrages d'Aïn Zada et d'El Maouane retenu dans le cadre des grands transferts d'eau, en application des instructions du ministre de l'Hydraulique, Tahar Derbal au cours de sa dernière visite dans la wilaya, a permis sa réception avant le délai initial fixé pour la première semaine du Ramadhan, a-t-il ajouté.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**  
**Tizi-Ouzou: saisie de 119 capsules de comprimés psychotropes**

Trois (03) individus en possession de 119 capsules de comprimés psychotropes ont été arrêtés à Ouadhias, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, rapporte lundi un communiqué de la sûreté de la wilaya.

Les individus arrêtés, âgés de 33 à 52 ans, étaient, également, en possession de 03 armes blanches et d'une somme d'argent, revenu de leur commerce illégal. Présentés au parquet de Draa-El-Mizan, territorialement compétent, ils ont été placés en détention provisoire pour possession et commercialisation de produits stupéfiants, ajoute la même source.

**Près de 250.000 capsules de psychotropes saisies à Tamanrasset (Gendarmerie nationale)**

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de Tamanrasset ont procédé à la saisie d'une quantité de psychotropes estimée à près de 250.000 capsules et à l'arrestation d'un individu, a indiqué, dimanche, un communiqué des mêmes services.

"Sur la base d'informations avérées, les unités du 6e Commandement régional de la GN de Tamanrasset ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de comprimés psychotropes destinés à la vente", selon la même source qui a précisé que l'opération a permis l'interception du véhicule de tourisme signalé et l'arrestation d'un individu, ainsi que la saisie d'une quantité importante de 247654 comprimés psychotropes de type Prégabaline (300 mg), de 900 litres de mazout, de deux (2) téléphones portables et de deux (2) véhicules utilisés dans l'activité criminelle".

"Les quantités saisies étaient soigneusement dissimulées dans le véhicule par le mis en cause qui sera présenté devant les juridictions compétentes, une fois l'enquête terminée", conclut le communiqué.

**Sûreté nationale : saisie de plus de 2 millions de capsules psychotropes**

Les services opérationnels spécialisés de la Sûreté nationale ont procédé, dans des opérations consécutives menées à la veille du mois de Ramadan, à la saisie de plus de deux (2) millions de capsules psychotropes et près de 2 kg de cocaïne, indique, dimanche, un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"À la veille du mois sacré de Ramadhan, les services opérationnels spécialisés de la Sûreté nationale ont déjoué un plan criminel visant à faire passer une grande cargaison de psychotropes à partir du sud-est du pays en direction des wilayas du nord", précise le communiqué.

Dans ce cadre, le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) et son antenne régionale à Ouarzazate ont procédé, dans des opérations de grande envergure, à la saisie de 2,275 millions de capsules psychotropes de type Prégabaline, et près de 2 kg de cocaïne. Menée par les éléments du SCLTIS de Biskra, la première opération a permis la saisie d'un total de 1.700 million de capsules Prégabaline, soigneusement dissimulé dans une cache aménagée à l'intérieur d'une remorque de camion de gros tonnage". Dans deux opérations similaires dans la wilaya d'El-Oued, les éléments du Service régional de lutte contre le trafic illicite de drogues d'Ouarzazate, ont saisi "220 capsules de type Prégabaline, et 1.721 kg de cocaïne cachés dans une ferme", note le communiqué, ajoutant que "355.000 autres capsules Prégabaline ont été découvertes sous les plaques métalliques d'une remorque de camion". Selon le bilan, ces opérations menées sous la supervision du parquet compétent, ont permis d'arrêter "huit 08 individus, et de saisir 250 millions de centimes, issus des revenus criminels, cinq (5) camions, neuf (9) véhicules de différents types, un (1) tracteur, et une moto". Les mis en cause ont été présentés devant le parquet compétent, pour "détention, stockage, transport, importation et trafic illicite de psychotropes et de drogues dures dans le cadre d'une bande criminelle organisée, ainsi que pour contrebande à un degré de gravité constituant une menace pour l'économie nationale et la santé publique", conclut le bilan de la DGSN.

## ALGÉRIE - ITALIE

### Table ronde sur l'entrepreneuriat : l'Algérie et l'Italie réaffirment leur engagement à renforcer le partenariat économique

L'Algérie et l'Italie ont réaffirmé, lors de la table ronde sur l'entrepreneuriat organisée, lundi à Alger, leur engagement à renforcer le partenariat économique, à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles dans divers secteurs.

Cette table ronde a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab et le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, du ministre de l'Industrie, Sifi Ghribi, du Secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Nouredine Yassaâ, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie à Rome, Mohamed Khelifi et de l'ambassadeur d'Italie à Alger, Alberto Cuttino.

Etaient également présents, le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjali, le Directeur général de l'Agence algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), Omar Rekkache, et le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, en sus de représentants d'entreprises algériennes et italiennes.

Intervenant à cette occasion, M. Arkab a mis en exergue la volonté commune des deux pays d'établir des relations économiques et commerciales "exemplaires", à travers l'exploitation des opportunités d'investissement disponibles, notamment au vu des atouts dont dispose l'Algérie, à savoir ses ressources naturelles variées, sa position géographique stratégique et ses infrastructures, faisant d'elle une "destination d'investissement attractive par excellence".

Le ministre d'Etat a souligné que l'Algérie est devenue "un vaste chantier" pour des projets stratégiques dans



des secteurs clés tels que l'agriculture, le tourisme, les mines, les énergies renouvelables, les communications, l'industrie et les services, mettant en avant la volonté du pays d'attirer les investissements dans plusieurs domaines, notamment les nouvelles technologies de l'information, l'industrie automobile, les industries agroalimentaires, et d'autres.

Après avoir rappelé les indicateurs économiques qui font de l'Algérie un "pays stratégique pour drainer les investisseurs", M. Arkab a mis en avant les opportunités disponibles en matière d'exploration et de production des hydrocarbures, dans le but de renouveler constamment les réserves du pays. "D'accroître sa capacité à répondre à la demande croissante en gaz et de préserver sa position en tant que fournisseur historique d'une énergie sûre et fiable".

Le ministre d'Etat a également souligné l'importance du projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Europe, "que nous œuvrons à développer avec l'Italie", ainsi que les programmes d'investissement lancés par l'Etat dans le domaine des énergies renouvelables et le développement du secteur minier.

L'Algérie considère le développement du partenariat comme un mécanisme

stratégique pour assurer le succès attendu de nos programmes de développement, afin que nous puissions développer et réaliser des projets incluant la maîtrise des technologies de production, et l'expertise, de savoir-faire et d'expertise, la formation, la recherche, le développement et l'intégration nationale, à travers la création de richesse et d'emplois", a-t-il dit.

Dans ce contexte, le ministre d'Etat a souligné que, bien que l'Italie soit l'un des principaux partenaires de l'Algérie, "les portes restent ouvertes au partenariat devant les hommes d'affaires italiens dans tous les secteurs".

Pour sa part, M. Rekkache a évoqué, dans son intervention, l'amélioration significative du climat d'affaires en Algérie ces dernières années, ce qui a permis d'attirer des investissements italiens dans divers domaines, précisant que l'AAPI compte signer un accord avec son homologue italien afin de renforcer les investissements entre les deux pays.

De son côté, M. Moula a évoqué, dans son allocution, l'organisation d'une mission d'hommes d'affaires algériens en Italie afin d'explorer les opportunités d'investissement offertes dans ce pays européen, affirmant que le climat d'affaires

en Algérie offre des conditions favorables à l'établissement de partenariats selon le principe gagnant-gagnant.

Du côté italien, M. Tajani a estimé que "le partenariat algéro-italien est excellent, mais il doit être encore plus solide en investissant dans des secteurs divers tels que l'agriculture, le tourisme, les infrastructures, le bâtiment et d'autres domaines".

Le vice-président du Conseil des ministres italien a souligné que la diversification des investissements italiens en Algérie a constitué l'un des principaux axes de sa rencontre, lundi, avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mettant en avant l'importance des perspectives d'investissement dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture et le tourisme, en tirant parti des sites archéologiques romains présents en Algérie, qu'il a qualifiés de "patrimoine historique commun".

Le représentant de la société italienne "ENI", Guido Brusco a, quant à lui, salué la coopération "exemplaire" avec Sonatrach dans le développement de projets énergétiques, soulignant l'engagement à œuvrer conjointement à réaliser la transition énergétique à travers un partenariat efficace dans le domaine des énergies renouvelables.

Lors des sessions organisées dans le cadre de la table ronde sur l'entrepreneuriat, l'accent a été mis sur l'encouragement des investissements communs, notamment au regard des opportunités croissantes de coopération. Des réunions de travail ont également été organisées à cette occasion entre les hommes d'affaires des deux pays dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, des transports, de l'industrie et d'autres secteurs.

### Tajani : "l'Italie souhaite diversifier ses investissements en Algérie"

Le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani a affirmé, lundi à Alger, que son pays souhaite diversifier ses investissements en Algérie afin de renforcer le partenariat entre les deux pays.

Cette déclaration est intervenue lors d'une table ronde algéro-italienne sur l'entrepreneuriat, organisée en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, du ministre de l'Industrie, Sifi Ghribi, ainsi que du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Nouredine Yassaâ.

Cette rencontre a également vu la participation de l'ambassadeur d'Algérie

à Rome, Mohamed Khelifi, de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cuttino, du Président-directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du directeur général (DG) de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, en sus de représentants d'entreprises algériennes et italiennes.

Dans une allocution, M. Tajani a estimé que "le partenariat algéro-italien est bon, mais il doit être encore plus solide en investissant dans des secteurs divers tels que l'agriculture, le tourisme, les infrastructures, le bâtiment et d'autres domaines".

Dans ce cadre, il a affiché la disposition de son pays à contribuer au développement du secteur de la pêche en Algérie, à travers l'expertise des entreprises italiennes en matière de

construction de bateaux de pêche. Concernant le domaine touristique, M. Tajani a mis en avant la diversité géographique et de la richesse culturelle de l'Algérie, ce qui incite les sociétés italiennes à investir dans ce domaine.

Soulignant l'importance de l'Algérie sur le continent africain, le responsable italien a relevé que "les conditions sont idoines pour l'établissement de partenariats bénéfiques pour les deux pays", avec la possibilité d'organiser un forum de l'entrepreneuriat à Rome, afin de permettre aux investisseurs algériens de s'enquérir des opportunités d'investissement en Italie.

Concernant le domaine culturel, le vice-président du Conseil des ministres italien a annoncé l'augmentation du nombre des bourses d'études au profit des étudiants algériens, pour être "à l'avenir, un trait d'union entre les investisseurs italiens et leurs homologues algériens".

## ALGÉRIE - FRANCE

### Quand France Télévisions sombre dans la désinformation

Dans son journal télévisé du 20h du lundi 3 mars 2025, la chaîne publique France 2 a diffusé un reportage intitulé "Quand Alger veut faire taire ses opposants".

Ce sujet, qui se veut une enquête sur une prétendue ingérence algérienne en France, s'apparente en réalité à une opération de communication au service d'un agenda politique bien précis.

Ce qui a été diffusé par France Télévisions est tout simplement scandaleux.

Jusqu'à présent, les médias publics français s'étaient toujours défendus d'entrer dans les basses campagnes médiatiques contre l'Algérie, contrairement aux médias contrôlés par Vincent Bolloré, porte-voix des courants les plus extrémistes de la droite française.

En s'abaisant à ce genre de reportage, contraire à l'éthique et au professionnalisme journalistique dont elle se réclamait, France Télévisions signe une véritable "barbozouie de bas étage", bien loin des standards de rigueur que l'on est en droit d'attendre d'un média public. Le reportage de L'Œil du 20h accuse l'Algérie d'opérer directement sur le sol français pour "faire taire ses opposants", en s'appuyant sur des témoignages de figures issues de la mouvance terroriste du MAK et d'anciens militants marginalisés qui peinent à exister sur la scène politique algérienne.

Pire encore, France 2 laisse entendre que les autorités algériennes tenteraient de récupérer ces "opposants" en menant des actions d'influence auprès de la diaspora algérienne qui ne cesse de prouver son attachement et son amour à son pays.

Mais en quoi le fait de vouloir rassembler ses enfants autour d'un projet national serait-il condamnable? L'Algérie, par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a jamais caché son souhait de voir tous ses enfants, où qu'ils soient, contribuer au développement du pays.

L'initiative de rassembler (Lam Chaml) lancée en 2022 pour faire face aux défis qui guettent le pays témoigne de cette volonté de dialogue et d'unité nationale.

### La France, habituée aux manœuvres contre l'Algérie

Il est pour le moins cocasse que la France, connue pour ses opérations secrètes et ses ingérences dans les affaires des pays souverains, tente aujourd'hui de se poser en victime.

L'histoire récente regorge d'exemples de manœuvres françaises visant à déstabiliser l'Algérie, à l'instar du recrutement d'anciens terroristes pour mener des campagnes de propagande contre l'Etat algérien.

Ce reportage qui semble être une suite logique des campagnes presque journalières menées contre le pays depuis quelques mois déjà intervient dans un contexte où la France traverse une crise sociale et économique profonde.

Avec une dette publique dépassant les 3.200 milliards d'euros, une attractivité économique en déclin et une société divisée depuis la révolte des Gilets jaunes, certains cercles politiques trouvent dans la diabolisation de l'Algérie un moyen commode pour détourner l'opinion publique de leurs propres échecs.

L'Algérie refuse catégoriquement ces accusations infondées et ne se taira pas face à ces manœuvres.

Ce reportage n'est ni plus ni moins qu'un montage grotesque, fabriqué pour servir des agendas politiques au détriment de la vérité.

### Une frustration économique évidente

Derrière ces campagnes médiatiques se cache une frustration économique que personne ne veut avouer.

Depuis que l'Algérie a décidé de diversifier ses partenariats économiques et de défendre ses intérêts vitaux dans un monde en pleine mutation, la France a perdu sa position privilégiée.

Ce réalignement économique dérange ceux qui pensaient pouvoir éternellement bénéficier de leur position dominante héritée de la colonisation.

### Les héritiers de l'OAS en quête de revanche

Enfin, il faut bien dire que les campagnes médiatiques hostiles trouvent un écho chez certains politiciens français qui rêvent de foulter les marchés de l'Elysée, quitte à torpiller les relations avec l'Algérie.

Ces nouveaux nostalgiques de l'Algérie française ne sont que les dignes héritiers de l'OAS, animés par une haine inextinguible contre une Algérie souveraine, libre et debout.

Mais l'Algérie avance, sans se laisser distraire par ces gestuelles médiatiques.

Ni la désinformation, ni les manipulations ne pourront freiner la marche du peuple algérien vers un avenir meilleur.

**HISTOIRE****Il y a 67 ans, le faucon du Mont Zbarbar, le commandant Si Lakhdar tombait au champ d'honneur**

Il y a 67 ans, le commandant de l'Armée de libération nationale (ALN), Si Lakhdar, de son vrai nom, Said Mokrani, tombait au champ d'honneur après une héroïque bataille menée avec le commando Ali Khoudja dans la nuit du 4 au 5 mars 1958 à Djebel Belgroune, relevant de la wilaya IV historique.

Né le 6 novembre 1936 à Guergour, un village situé à l'ouest de l'ex-Palestro (actuellement Lakhdaria), dans la wilaya de Bouira, il est issu d'une famille modeste.

Son père, originaire des Mokrani de Medjana, a été déplacé juste après l'insurrection de 1871, et installé à Guergour perchée sur le Mont Zbarbar, à 600 m d'altitude.

Si Lakhdar a entamé un bref cursus scolaire dans sa ville natale en raison de la politique d'exclusion instaurée par la France coloniale.

Très jeune, il a été chargé de mettre en place les premières cellules combattantes de l'ALN dans la région de Lakhdaria et Aïn Bessam.

Ami compagnon d'un autre baroudeur célèbre, Ali Khodja, ils sont chargés tous deux de former des unités de moudjahidine dans l'axe Lakhdaria-Aïn-Bessam, selon les témoignages livrés par les deux anciens moudjahidine Abdi Salah et Ahmed Rakhouane.

"Le jeune combattant Si Lakhdar était un homme aguerri, intelligent et agile, ce qui lui a permis de gravir les échelons au sein des rangs de l'ALN", a témoigné l'ancien moudjahid Rekhouane Ahmed lors d'une rencontre organisée mardi en hommage à ce martyr de la Révolution.

En sa qualité de chef militaire de la wilaya IV et sous la direction clairvoyante du chahid Si M'Hamed Bouguerra, le Commandant Si Lakhdar s'est employé avec ardeur à doter les maquis de la Révolution d'unités combattantes aguerries, outre l'organisation des structures militaires locales et la planification des opérations militaires.

Son jeune âge, son courage et surtout les succès militaires sur le terrain lui valent le surnom de "faucon du Mont Zbarbar".

Dans la nuit du 4 au 5 mars 1958, le héros se trouvait avec le commando Ali Khodja au djebel Belgroune, lorsque les guetteurs l'ont averti sur le déploiement imminent de convois militaires ennemis qui convergeaient vers eux, à partir de Tablat, Bouskène, Sour El Ghozlane (ex-Auvela) et Bir Ghabalou et, avant même le lever du jour, les forces coloniales avaient pu encercler les lieux.

Des milliers de soldats français escaladèrent le Mont Belgroune et l'accrochage ne tarda pas à s'éclater entre les deux camps.

Ce choix a été mortel pour les troupes ennemis notamment pour les soldats des premières lignes dont plusieurs dizaines ont été éliminés sur le coup par les moudjahidines bien embusqués.

L'armée coloniale fit alors intervenir son aviation et ses chars.

Le commandant Si Lakhdar fut touché d'une rafale de mitrailleuse tirée d'un avion, selon l'aperçu de cette bataille héroïque présenté au musée du Moudjahid de la ville de Bouira.

Face aux bombardements intensifs de l'aviation, le commando Ali Khodja et la Katiba Zoubiria ont réussi par la suite à briser l'encerclement, après un repli de quelques kilomètres vers Ouled Zenine avec leur commandant blessé Si Lakhdar.

Transporté par deux djounoud, Si Lakhdar succomba à ses blessures et fut enterré sur les lieux du combat.

Au douar Zenine, une stèle en marbre fut érigée en hommage aux sacrifices de tous ceux qui, comme le commandant Si Lakhdar, sont tombés au champ d'honneur pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

APS

**HADJ 2025****M. Sayoud insiste sur la prise en charge optimale des pèlerins au niveau des aéroports**

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a donné, des instructions pour une prise en charge optimale du transport des pèlerins vers les Lieux saints, notamment à travers la création d'une commission chargée du suivi de l'organisation de la saison du hadj au niveau de tous les aéroports concernés, indique un communiqué du ministère.



riens (SMA)" , selon la même source. Cette rencontre de coordination a été l'occasion de s'enquérir de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures décidées pour accueillir les hadjis et des Scouts musulmans algé-

à travers les 12 aéroports de décollage prévus à cet effet, dans les meilleures conditions, précise le communiqué. Après avoir écouté les intervenants et après présentation des différentes mesures programmées en prévi-

sion de ce rendez-vous, M. Sayoud a mis en avant "la nécessité d'assurer tous les moyens matériels et humains, en vue d'une prise en charge optimale des pèlerins".

Il a appelé à la nécessité de coordonner avec tous les intervenants, en vue de donner davantage de souplesse et de faciliter les mesures, à l'effet d'accélérer et de finaliser l'élaboration du programme des vols, tout en oeuvrant à respecter les horaires. A cette occasion, M. Sayoud a salué "le rôle efficace des SMA et du CRA dans l'assistance des hadjis avec dévouement".

A leur tour, les SMA et le CRA ont fait part de leur pleine disposition à faire tout leur possible pour offrir une meilleure image de l'Algérie, à travers leur mobilisation et leur engagement pour une organisation optimale", a conclu le communiqué.

**LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, M. MOHAMED MEZIANE, ACCOMPAGNÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE ALGÉRIENNE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (AAPI), M. OMAR REKACHE,**  
**"Le système d'investissement en Algérie et les procédures y afférentes"****F Yanis**

Le Ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, accompagné du Directeur Général de l'Agence Algérienne de Promotion des Investissements (AAPI), M. Omar Rekache, a supervisé le lundi dernier au siège de l'Agence, l'ouverture de la formation des journalistes du département économique, organisée par l'Agence en coordination avec le Ministère de la Communication, sur "Le système d'investissement en Algérie et les procédures y afférentes".

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre a souligné que l'organisation de cette première formation vient permettre aux journalistes d'acquérir des connaissances dans ce domaine, considérant que les médias ont le rôle de « médiateur » entre les institutions et les individus, et que ce rôle en fait l'une des clés pour maximiser la participation de la société dans tous les processus de développement et en faire une société d'appui au processus, en utilisant les outils de la

connaissance, de la sensibilisation et de la responsabilité dans la diffusion de l'information et de l'information, et en les traitant de manière professionnelle, objective, professionnelle et précise. Il a également souligné que la responsabilité des médias à l'égard des processus de développement dans toutes ses dimensions consiste à fournir aux individus le plus grand nombre possible de faits et d'informations exacts après s'être assurés de leur véracité, de leur exactitude et de leur source, car la nourriture de base des médias, en particulier dans leur relation avec les questions de développement, est des informations détaillées et précises sur les projets de développement eux-mêmes. Pour sa part, le Directeur général a souligné l'importance des médias, qui sont un partenaire stratégique indispensable dans le domaine de la promotion des investissements et de l'amélioration du climat des affaires, car leur rôle va au-delà de la couverture des événements, des événements et de la transmission d'informations, car ils peuvent influencer efficacement et être en mesure de changer la réalité

et de stimuler les transformations économiques dans n'importe quel pays. Les médias ont également été considérés comme un lien entre les investisseurs et les différents acteurs concernés par les procédures d'action d'investissement disponibles, les réformes économiques en cours et les politiques gouvernementales d'incitation à l'investissement, ce qui renforce la confiance et aide à prendre les bonnes décisions.

L'objectif principal de ce cours est de fournir aux journalistes les connaissances nécessaires sur le nouveau cadre juridique et réglementaire de l'investissement, leur permettant de fournir un contenu médiatique précis et rationalisé qui contribue à clarifier les procédures liées à la loi sur l'investissement ainsi qu'à présenter les opportunités qui s'offrent aux porteurs de projets.

Cette initiative sera également l'occasion de renforcer le dialogue entre les médias et les institutions économiques, ce qui contribuera à diffuser la culture de l'investissement et à stimuler le dynamisme de l'économie nationale.

**TÉLÉCOMMUNICATIONS****M. Zerrouki met en avant le "rôle pionnier" de l'Algérie dans le domaine de l'intelligence artificielle en Afrique**

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki a mis en avant, à Barcelone (Espagne), le rôle pionnier de l'Algérie dans le domaine de l'intelligence artificielle en Afrique, indique, lundi, un communiqué du ministère.

Lors de sa participation, dimanche, au sommet ministériel organisé à Barcelone en parallèle au Congrès mondial de la téléphonie mobile (MWC 2025), en présence de 14 ministres en présentiel,

12 autres à distance et des représentants de 26 pays, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie à Madrid, Abdelfetah Daghmoum, M. Zerrouki a souligné "le rôle pionnier de l'Algérie dans le domaine de l'intelligence artificielle en Afrique".

Il s'agit également, poursuit le ministre, de "la création de centres de développement des

investissements stratégiques et les principales initiatives du gouvernement algérien pour favoriser l'adoption et la promotion de l'intelligence artificielle".

A cet égard, il a évoqué "la création de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle, dans le cadre de la vision prospective du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, il y a quatre ans, bien avant que l'intelligence artificielle ne devienne un enjeu central à l'échelle mondiale", ainsi que "le lancement du plus grand centre de données dans la région, une infrastructure clé pour le traitement des mégadonnées et le développement des technologies modernes".

Il s'agit également, poursuit le ministre, de "la création de centres de développement des

compétences (+Skills Centers+) et d'un fonds d'investissement destiné à encourager l'intelligence artificielle, à même de contribuer à renforcer les compétences et l'innovation technologique en Algérie". Après avoir rappelé "les conclusions du dernier sommet ministériel, tenu en marge de la Conférence africaine des Start-up et qui a été sanctionnée par une déclaration commune et une feuille de route sur l'adoption de l'IA en Afrique", M. Zerrouki a souligné "l'importance de cette feuille de route en tant que référence pour les travaux du Conseil africain de l'IA", d'où la nécessité de "l'approfondir et de l'adopter sur le plan continental". Le ministre a précisé que l'Algérie "demeure une position idéale pour les futurs investissements dans les centres de mégadonnées", ajoutant que "cette position exceptionnelle s'appuie sur des infrastructures solides de télécommunications et un capital humain riche et hautement compétent, grâce aux ressources disponibles et à la position géographique centrale". Le ministre a relevé que tous ces atouts "ont fait de l'Algérie un axe technologique indispensable en Afrique et au bassin méditerranéen". Par ailleurs, les participants ont salué cette "approche prospective". M. Lacina Koné, directeur général de Smart Africa, a mis l'accent sur l'importance de s'appuyer sur les conclusions du Sommet ministériel africain tenu lors de la Conférence africaine des Start-up", soutenant que ces travaux doivent être "le socle du développement des stratégies de l'IA du continent".

## BÉNI-ABBÈS

### Trois nouveaux projets d'infrastructures sportives et de jeunesse

Le secteur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Béni -Abbès a bénéficié de trois (3) nouvelles infrastructures sportives et de jeunesse, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Dans la stratégie des pouvoirs publics tendant au développement et la promotion des activités sportives et de jeunesse, trois (3) importants projets, à savoir un stade omnisports de 1.500 places et une piscine semi-olympique, seront réalisés au chef-lieu de wilaya, tandis qu'un camp de jeunes sera concrétisé dans la commune d'Ouled -Khodeir, a-t-on précisé.

Ces projets notifiés à la wilaya vont permettre de renforcer les infrastructures du secteur existantes et de développer la pratique sportive dans plusieurs disciplines, et les activités de jeunes, a-t-on ajouté. Les



études inhérentes à ces projets, récemment finalisées, font actuellement l'objet d'enrichissement

a-t-on fait savoir.

Outre ces projets, les travaux de réhabilitation et de modernisation de la piscine communale de Béni -Abbès connaissent une avancée jugée "appréciable" par la direction locale du secteur, qui compte la mettre à la disposition des jeunes avant la prochaine saison estivale, a-t-on souligné.

Idem pour les travaux d'aménagement et de modernisation d'un ancien hôtel communal, également à Béni -Abbès, reconvertis en une maison de jeunes, qui sera ouverte avant la fin de 2025, et ce dans le but d'offrir un espace d'activités adéquat, selon la même source.

### Plus de 1.700 foyers des communes de Kerzaz et Ouled-Khodeir raccordés au réseau de gaz naturel

Pas moins de 1.702 foyers des communes de Kerzaz et Ouled Khodeir, wilaya de Béni-Abbès, ont été raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

La mise en service de ces projets de raccordement au réseau de gaz a été supervisée par le wali, Djamel Eddine Hashas, lors d'une visite de travail à ces deux collectivités, a-t-on indiqué.

Dans la commune de Kerzaz, ce sont 848 foyers qui ont été ainsi raccordés, à travers réseau de distribution de 32,8 km et d'un autre de

transport de 59 km, et ce, pour un coût de plus d'un (1) milliard DA, dont 75% représentant la contribution de l'Etat et 25 % celle du groupe Sonelgaz, a-t-on précisé.

À l'échelle de la commune d'Ouled-Khodeir, 854 foyers ont bénéficié de cette opération, inscrite dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant la génération de l'utilisation du gaz naturel à travers le pays, a signalé la source.

Dans cette commune, il a été procédé à la réalisation d'un réseau de distribution de gaz 31,4 km et d'un ré-

seau de transport de 50,5 km, a-t-on ajouté en notant qu'un financement public de plus d'un (1) milliard DA a été alloué à cette opération, avec les mêmes taux de contribution de l'Etat et du groupe Sonelgaz.

Auparavant, 900 foyers ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel à travers la commune d'El Ouata. Cette opération a nécessité un réseau de transport de plus de 44 km depuis le chef-lieu de wilaya et d'un autre de distribution de plus de 20 km, a fait savoir la même source.

## ORAN

### Projet de la trémie au rond-point "Pépinière": achèvement des travaux de déplacement des réseaux d'électricité et de gaz



Les travaux de déplacement des réseaux d'électricité et de gaz, lancés dans le cadre du projet de réalisation d'une trémie au niveau du rond-point "Pépinière", un des projets stratégiques visant à améliorer la circulation et à réduire les embouteillages dans la ville d'Oran, ont été achevés, a indiqué, mardi, un communiqué de la Direction régionale de distribution de l'électricité et du gaz.

Ces travaux ont concerné le déplacement de 4 kilomètres du réseau de gaz en conduites de polyéthylène de moyenne pression, ainsi que le déplacement de 7 kilomètres

du réseau électrique de haute tension, a-t-on précisé de même source.

Ces opérations ont été réalisées selon les normes

les plus strictes en matière de sécurité et de qualité, tout en garantissant la continuité des services et en évitant toute perturba-

tion pour les citoyens durant la période des travaux, a relevé la même source.

"Cette réalisation s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la société pour améliorer les infrastructures énergétiques et soutenir les projets de développement bénéfiques aux habitants de la wilaya", a-t-on souligné de même source. Les travaux du projet de réalisation de la trémie au niveau du rond-point "Pépinière", un des projets vitaux visant à améliorer la circulation et réduire les embouteillages dans la ville, ont débuté en décembre dernier, avec un délai de livraison fixé à 10 mois.

### Lancement des travaux de réalisation de 300 LPA

Des travaux de réalisation de 300 logements promotionnels aidés (LPA) ont été lancés dans la commune d'Es-Senia (wilaya d'Oran), a-t-on appris, mardi, auprès des Services de la wilaya.

Le wali d'Oran, Samir Chibani, a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de ces logements de type F3, sur le site de l'ancien bidonville "CUMO" dans la commune d'Es-Senia.

Ce programme immobilier, pris en charge par l'Office de promotion et de

gestion Immobilière (OPGI), devrait être achevé dans un délai maximal de 17 mois, a-t-on fait savoir de même source, précisant qu'il comprendra des immeubles de neuf étages, des locaux commerciaux, des espaces verts et des aires de jeux, en plus d'autres projets d'équipements publics.

Pour rappel, le bidonville "CUMO" abritait 1.087 familles, qui ont été relogées en 2023 dans de nouvelles habitations.

Les services de la wilaya précisent que le nombre total de l'ancienne for-

mule du programme de logements promotionnels aidés dans la wilaya d'Oran est de 9.416, dont 9.123 déjà distribués, 183 en cours de réalisation et 28 autres achevés, en attendant le lancement des travaux d'aménagement extérieur.

Concernant la nouvelle formule de ce type de logements, 409 unités ont été finalisées, tandis que 2.466 sont en cours de réalisation, en attendant le lancement des travaux pour 1.522 autres logements, selon la même source.

## ILLIZI

### Céréaliculture : Une superficie de plus de 800 hectares ensemencée



Une superficie de plus de 800 hectares (ha) a été emblavée dans la wilaya d'Ilizzi, au titre de la campagne labours-semaines de la saison agricole 2024/2025, ont indiqué mardi les responsables de la direction locale des services agricoles (DSA).

Localisée au niveau de deux exploitations agricoles dans la région de Rhoud-Ennous, commune de Bordj Omar Idriss, l'opération a donné lieu à l'ensemencement de 546 ha en blé dur, 140 ha en blé tendre, 35 ha en orge et 30 ha en Triticale, en plus de 70 ha en colza, a détaillé le DSA, Ahmed Brahim.

Faisant part de la mobilisation de 27 pivots pour l'irrigation de cette superficie, le même responsable a indiqué que la DSA poursuit ses actions de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité et d'accompagnement des agriculteurs, et ce dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à atteindre l'autosuffisance en céréales, à réduire la facture des importations et à assurer la sécurité alimentaire.

## TISSEMSILT

### Des opérations de maintenance de plus de 220 transformateurs électriques et de trois centres électriques

Les services de Sonelgaz-Distribution de la wilaya de Tissemsilt ont procédé à des travaux de maintenance ayant ciblé plus de 220 transformateurs électriques et trois centres électriques à travers la wilaya, a-t-on appris du responsable de la communication de la société, Samia Saâd.

Mme Saâd a précisé que les opérations de maintenance réalisées visent à garantir la qualité et la continuité du service de distribution de l'électricité dans la wilaya, notamment pendant les périodes de forte consommation de cette énergie, à l'instar du mois de Ramadhan.

Elle a expliqué qu'au cours de cette année "plus de 220 transformateurs électriques et trois centres électriques ont été entretenus, ainsi que plus de 830 km du réseau électrique à moyenne et basse tensions à travers la wilaya".

La même source a ajouté que dans le cadre de ces travaux de maintenance, la technologie moderne des "caméras thermiques" a été utilisée pour inspecter plus de 580 km de lignes électriques, 540 transformateurs électriques et la réalisation d'un contrôle complet du réseau électrique dans toutes ses composantes.

À l'occasion du mois de Ramadhan, la direction locale de Sonelgaz-Distribution a mis en place un plan spécial comportant plusieurs mesures exceptionnelles, notamment le renforcement des équipes de permanence, pendant tout le mois sacré, afin de garantir une intervention rapide et efficace en cas de fluctuations ou de coupures d'électricité, au niveau des trois secteurs techniques électriques et gaziers à Tissemsilt, Theniet El-Had et Bordj Bounâma, qui couvrent les 22 communes de la wilaya.

APS

## ALGÉRIE - OPEP+

# L'Algérie et sept autres pays annoncent un retour progressif de leurs réductions volontaires

L'Algérie et sept autres pays de l'alliance "Opep+" ont décidé, lundi, de procéder à un retour progressif, à partir du 1er avril prochain, de leurs réductions volontaires de production pétrolière, selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle tenue par vidéoconférence, réunissant les huit pays membres de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres), qui appliquent des réductions volontaires de leur production pétrolière, à savoir : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le

Koweït, Oman et la Russie. A l'issue de sa participation à la réunion, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a souligné que "cette décision reflète l'engagement des huit pays de l'Opep+ à adopter une approche responsable afin d'assurer la stabilité du marché pétrolier international".

## JOURNÉES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES DE SONATRACH

### Prolongation des délais de soumission des résumés des participants jusqu'à jeudi

La commission d'organisation de la 12e édition des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach, prévue du 23 au 25 juin prochain, a décidé de prolonger les délais de soumission des résumés des interventions des participants, au 6 mars courant, indique, lundi, un communiqué du Groupe Sonatrach. Cette nouvelle édition des journées scientifiques et techniques qui se déroulera au Centre des conférences dans la wilaya d'Oran, sous le thème "L'énergie de l'innovation technologique", représente une opportunité pour les compétences de Sonatrach et ses partenaires ainsi que les experts et chercheurs nationaux et étrangers, en vue de débattre des questions communes pour l'édification de l'avenir énergétique", précise le communiqué.

Les journées scientifiques et techniques de Sonatrach ont constitué, depuis leur lancement pour la première fois en 1994, "un rendez-vous privilégié qui regroupe des compétences éminentes dans le secteur de l'énergie, aux côtés d'experts scientifiques de renom, de même qu'un espace singulier en vue de partager les connaissances et braquer la lumière sur les meilleures pratiques et de renforcer le dialogue scientifique entre experts nationaux et internationaux", a conclu la même source.

"Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Opep+ pour assurer un équilibre durable du marché et préserver les intérêts des producteurs et des consommateurs", a souligné M. Arkab cité dans le communiqué. Cette décision fait suite à un examen approfondi de la situation actuelle du marché pétrolier et de ses perspectives d'évolution dans les mois à venir, selon le communiqué du ministère.

De son côté, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a publié un communiqué sur son site web, affirmant que les huit pays, "compte tenu des fondamentaux sains du marché et des prévisions positives", ont décidé de procéder à un retour progressif et flexible des ajustements volontaires de 2,2 millions de barils par jour à partir du 1er avril 2025, comme convenu lors de la réunion de décembre dernier. Toutefois, les huit pays ont souligné la nécessité de "maintenir la flexibilité pour s'adapter aux conditions évolutives", soulignant que "cette augmentation progressive pourrait être suspendue ou inversée en fonction des conditions du marché", selon la même source. Selon les données jointes au communiqué de l'Opep, la production algérienne connaîtra une augmentation en avril prochain pour atteindre 911.000 barils par jour, avant d'augmenter progressivement à 1.007 million de barils par jour d'ici la fin de 2026.

## COMMERCE

### M. Boukhari donne le signal de départ de 3 cargaisons de produits exportés par des opérateurs de Sétif

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari, a supervisé lundi dans la zone industrielle de Sétif le départ de trois cargaisons de différents produits exportés vers des pays africains et européens.

Le ministre a ainsi donné le signal de départ d'un lot de 19.000 m<sup>2</sup> de carreaux céramiques produits par la Société de statut privé Ceram Glass. Cette quantité, a-t-on expliqué, constitue la première expédition d'une quantité à exporter de 100.000 m<sup>2</sup> vers la Libye. Selon des informations re-

cueillies sur place, la société Ceram Glass a exporté, en 2024, plus de 500.000 m<sup>2</sup> de carreaux céramiques vers plusieurs pays africains, arabes et européens, dont l'Italie, la Mauritanie, la Jordanie et le Yémen.

M. Boukhari a également supervisé le départ d'un premier lot constitué de 231 machines à laver et 162 réfrigérateurs (sur un total de 570 machines à laver et 324 réfrigérateurs) fabriqués par la société Samsung-Sinova de Sétif, vers la Tunisie, avant de donner le signal de départ d'un lot de papier cellulosique produit par la société Faderco et chargé

dans 30 conteneurs à destination du Royaume-Uni, 10 conteneurs vers la Tunisie et 3 autres vers la Belgique.

Après avoir supervisé ces opérations d'exportation, le ministre s'est félicité des importantes capacités de production et d'exportation "qu'il a constatées lors de sa visite dans la wilaya de Sétif, notant que cela atteste de la qualité de produits manufacturés en Algérie, commercialisés à des prix compétitifs, qui leur permettent d'accéder aux marchés internationaux.

M. Boukhari a également salué la diversification des destinations à l'export, éten-

dues vers les pays africains, arabes et européens, notant qu'il s'agit-là du fruit de la stratégie du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à faire de l'Algérie une force dans ce domaine.

Le ministre, affirmant être "constamment à l'écoute des producteurs et des exportateurs algériens", a souligné que son département ministériel est "engagé et mobilisé" pour atteindre "les objectifs fixés en matière de commerce extérieur à l'horizon 2027, tel que fixé par le président de la République pour faire de l'Algérie un pays émergent".

## UNIVERSITÉ

### M. Baddari souligne l'impératif de renforcer le rôle de l'université dans le domaine de l'économie innovante

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné, lundi à Tipasa, l'impératif de renforcer le rôle de l'université algérienne dans le domaine de l'économie innovante. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail à l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Koléa, le ministre a révélé que cet établissement verra, en juin prochain, la sortie de 140 diplômés porteurs d'un projet de micro-entreprise et de 40 projets de start-up. Un fait attein-

tant, a-t-il dit, "l'impératif de renforcer le rôle de l'université dans le domaine de l'économie innovante". Il a, à ce titre, loué le développement en cours au niveau de l'ESC, notamment au plan infrastructurel, mais aussi concernant l'infrastructure intelligente, entrepreneuriale et innovante, dont l'évolution est permanente.

M. Baddari a procédé, à l'occasion, à la mise en service d'une salle intelligente polyvalente, considérée comme une valeur ajoutée pour cet établisse-

ment de l'enseignement supérieur, outre l'inauguration d'une Maison de l'intelligence artificielle (MIA) et d'un incubateur numérique. L'opportunité a, aussi, donné lieu à la signature d'un nombre de conventions entre l'Ecole supérieure de commerce et d'autres universités et partenaires économiques et sociaux.

Le ministre a clôturé sa visite par une tournée au niveau d'une exposition de start-up et de projets innovants initiés par des étudiants.

## INDUSTRIE

### Médéa : relance en juin prochain de l'Unité de fabrication de principes actifs de Saidal (Ministre)

L'Unité de fabrication de principes actifs pour antibiotiques relevant du complexe "Antibiotical" du Groupe Saidal à Médéa, reprendra du service au mois de juin prochain, a annoncé, lundi, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Koudri.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection qu'il a effectuée au niveau de cette unité, en compagnie des autorités locales, le ministre a assuré que l'unité de fabrication de principes actifs pour antibiotiques de Harbil à Médéa, "reprendra du service en juin prochain, après un arrêt de 19 ans".

Elle constituera désormais "une des plus grandes unités de production de ce type de produits au monde, avec une capacité de production estimée à 750 tonnes/an, équivalant à 850 millions de dollars", a-t-il ajouté.

D'anciens cadres et employés affectés à cette unité avant sa fermeture, ont été rappelés pour assurer cette remise en activité, outre des retraités contractuels en vue d'un transfert d'expertise et d'expérience, a précisé le ministre.

Selon M. Koudri, les besoins de l'Algérie en principes actifs pour antibiotiques sont estimés à un quart (1/4) de la production de cette usine, le reste étant destiné à l'exportation. Il a souligné, à ce titre, que les frais de production "exorbitants" de ces matières ont poussé la majorité des fabricants du domaine à l'échelle mondiale, dont l'Europe, à arrêter leur production.

"Ce type de matières premières est actuellement fabriqué en Chine seulement", a-t-il noté. Néanmoins, une baisse de 27% sera opérée dans le coût du produit algérien comparativement au chinois, a-t-il informé, assurant que "Saidal a déjà reçu des commandes pour ce produit, émanant des quatre coins du monde".

Un fait devant contribuer dans une grande mesure à consacrer la sécurité sanitaire". Outre les principes actifs, l'unité de Médéa peut assurer la production de 10% de différents types de ferment utilisés en médicaments dans le but de réduire la facture d'importation de cette substance, estimée à 22 millions de dollars, en plus des édulcorants, également, utilisés dans l'industrie pharmaceutique de manière à couvrir les besoins de l'Algérie en la matière, a souligné le ministre.

S'exprimant sur la production de médicaments du groupe Saidal, M. Koudri a indiqué que ce dernier a assuré près de 77% des besoins nationaux en la matière en 2024, un fait l'habilitant, a-t-il dit, "à occuper une place de leader à l'échelle africaine, voire même arabe".

Sur un autre plan, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a révélé que le Groupe Saidal s'attèlera, durant cette année 2025, à produire 50 matières premières pour divers médicaments, à travers l'ouverture de trois (3) grandes usines de production de matières premières.

La 1ère à Batna, destinée à la production de matières premières pour le paracétamol, l'acide acétylsalicylique et des médicaments pour soigner les maladies cardiaques, la 2e à Sétif dédiée aux matières premières pour anti-cancérgènes, et la 3e à Médéa affectée à la production des anti-inflammatoires et des matières premières pour antidiabétiques.

Ces projets, inscrits dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à hausser le volume des exportations hors hydrocarbures, vont contribuer à la "consécration de la sécurité sanitaire", a ajouté le ministre, rappelant que le président de la République considère Saidal comme la "locomotive" de la sécurité sanitaire du pays.

APS

## ARABIE SAOUDITE

### Baisse de plus de 12 % du bénéfice du groupe Aramco en 2024

Le groupe pétrolier saoudien Aramco a annoncé mardi une baisse de son bénéfice net de 12,39% en 2024, pour la deuxième année consécutive, en raison du recul des prix du pétrole et des volumes vendus.

Les profits sont passés de 121,25 milliards en 2023 à 106,25 milliards de dollars en 2024, avec une diminution des revenus "principalement attribuée à la baisse des prix et des volumes vendus de pétrole brut, ainsi qu'à la baisse des prix des produits raffinés et chimiques", a indiqué la compagnie dans un communiqué publié sur le site de la bourse saoudienne.

Ce groupe saoudien, majoritairement détenue par l'Etat, a dit prévoir la distribution de 85,4 milliards de dollars de dividendes en 2025, contre 124,3 milliards l'année dernière.

Aramco avait dégagé des bénéfices record en 2022, de 161,1 milliards de dollars, dopés par la flambée des prix du pétrole dans un marché bouleversé par la reprise post-Covid et les tensions géopolitiques.



## SRI LANKA

### Le FMI exhorte le pays à un "dernier effort" sur la voie de la reprise économique

Le redressement économique en cours au Sri Lanka requiert un "dernier effort" budgétaire en matière de réduction des dépenses publiques, a estimé mardi le Fonds monétaire international (FMI).

"C'est le dernier effort. Après ce sera beaucoup plus facile", a déclaré le re-

présentant du FMI dans l'île, Peter Breuer, appelant tous ceux qui le pouvaient à "faire des sacrifices". Le Sri Lanka avait traversé en 2022 la pire crise économique de son histoire, qui l'a contraint à suspendre le remboursement d'une dette alors estimée à 46 milliards de dollars (42

milliards d'euros). En échange d'un plan d'aide de 2,9 milliards de dollars du FMI, une stricte politique d'austérité a été menée. L'organisation internationale a débloqué la semaine dernière une quatrième tranche d'aide de 334 millions dollars.

"Les réformes au Sri Lanka portent leurs fruits

et la reprise économique est remarquable", s'est réjoui mardi le vice-directeur du FMI, Kenji Okamura. "L'inflation reste basse, la collecte des impôts s'améliore et les réserves augmentent", a-t-il détaillé dans un communiqué, "la reprise devrait se poursuivre en 2025".

## MONNAIES

### Le dollar recule face à l'euro

Le dollar tombe mardi après la mise en place par Donald Trump de nouveaux droits de douane sur les produits des trois premiers partenaires commerciaux des Etats-Unis, le marché craignant un effet défavorable sur l'économie américaine.

Le billet vert recule de 0,32% face à la monnaie unique européenne, à 1,0521 dollar. Il cède également 0,48% sur le Dollar index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, à 106,228 points.

Les importations en provenance du Canada et du Mexique seront dés-

ormais taxées à hauteur de 25%, et 10% pour les hydrocarbures canadiens, et les produits chinois seront taxés à hauteur de 10% supplémentaires.

Or, l'effet potentiellement positif des droits de douane sur le dollar est conditionné à une "forte croissance de l'économie américaine qui masque les risques d'inflation croissants dus aux tarifs", mais avec des "préoccupations de stagflation", soit une économie qui souffre à la fois d'une croissance faible et d'une inflation importante, la force du dollar n'est plus justifiée, expliquent des

analystes. Le président américain a par ailleurs déjà évoqué d'autres droits de douane à venir, dont 25% sur l'acier et l'aluminium importés à partir du 12 mars, et 25% sur les importations en provenance de l'UE, ou encore 25% sur les automobiles, les produits pharmaceutiques et les semiconducteurs.

Face à ces incertitudes économiques, l'or repart à la hausse en sa qualité de valeur refuge, à 2.919,5 dollars.

Il "pourrait atteindre de nouveaux sommets dans les semaines à venir", affirment les analystes.

## INDONÉSIE

### Le gouvernement prévoit d'investir 40 mds de dollars en 2025 dans des projets énergétiques

L'Indonésie prévoit d'investir 40 milliards de dollars dans une vingtaine de projets énergétiques en 2025, a annoncé mardi son ministre de l'Energie, alors que le pays tente d'augmenter sa capacité de raffinage de matières premières.

Première économie d'Asie du Sud-Est, très dépendante du charbon, l'Indonésie est l'un des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au monde.

Son président, Pra-

bowo Subianto, s'est engagé récemment à éliminer progressivement la production d'électricité à partir du charbon et à atteindre zéro émission nette d'ici au milieu du siècle.

"Nous avons présenté environ 21 projets (...) pour un investissement total d'environ 40 milliards de dollars (38,1 milliards d'euros)", a déclaré le ministre de l'Energie, Bahnil Lahadalia.

Ces projets répondent à un effort plus vaste visant

à développer l'économie indonésienne et à créer des emplois en améliorant la capacité nationale de raffinage de matières premières allant du pétrole au nickel. L'un de ces projets vise à utiliser le charbon pour produire du méthoxyméthane (DME), appelé aussi éther diméthylique, qui est une alternative au gaz de pétrole liquéfié (GPL).

"Nous ferons cela pour que le produit puisse réellement être commercialisé au niveau national

comme substitut aux importations", a déclaré M. Bahnil, alors que l'essentiel du GPL vendu en Indonésie en 2023 était importé.

Les projets, dont ceux d'une raffinerie de pétrole et d'une installation de stockage, seront financés en partie par le nouveau fonds souverain de l'archipel, Danantra, lancé le mois dernier, qui contrôlera à terme plus de 900 milliards de dollars d'actifs, a-t-il ajouté.

APS

## ETATS UNIS

### Wall Street chute après les nouvelles annonces de Trump sur les droits de douane

La Bourse de New York a terminé en forte baisse lundi, minée par les dernières annonces de Donald Trump sur l'entrée en vigueur de surtaxes visant le Canada, le Mexique et la Chine.

Le Dow Jones a reculé de 1,48%, l'indice Nasdaq a chuté de 2,64% et l'indice élargi S&P 500 a lâché 1,76%, sa plus grosse perte depuis décembre.

La place américaine était déjà orientée à la baisse en début de journée, après la publication d'un indice de production industrielle montrant des inquiétudes grandissantes vis-à-vis des prix et de la demande.

Les industries américaines sont en train d'affronter "le premier choc opérationnel" résultant de la mise en place de nouvelles taxes sur les importations, selon cette enquête de la fédération professionnelle ISM.

Mais les principaux indices boursiers américains ont surtout chuté en fin de séance, après une conférence de presse de Donald Trump.

Le président américain a notamment prévenu que le Canada et le Mexique n'avaient "plus de marge de manœuvre" pour éviter l'entrée en vigueur dans la nuit de lundi à mardi des droits de douane sur l'ensemble de leurs produits aux Etats-Unis.

Il a par ailleurs signé lundi le décret imposant désormais 20% de droits de douane sur les produits chinois entrant aux Etats-Unis, contre 10% jusqu'ici.

Dans ce contexte, sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à dix ans se détendait nettement à 4,16% contre 4,21% à la clôture vendredi.

Son équivalent à deux ans suivait la même dynamique, à 3,95% contre 3,99% à la clôture précédente.

## MARCHÉS BOURSIERS

### Chute des Bourse en Asie face aux droits de douane américains

Les Bourses asiatiques chutent après la confirmation par Donald Trump de l'entrée en vigueur mardi des surtaxes douanières américaines visant le Canada, le Mexique et la Chine, la place de Tokyo lâchant plus de 2% dans un marché volatil.

À la Bourse de Tokyo vers 02H00 GMT, l'indice vedette Nikkei reculait de 2,22% à 36.940 points et l'indice élargi Topix de 1,43% à 2.690 points. À Hong Kong, l'indice Hang Seng abandonnait à l'ouverture 1,62% à 22.633 points. En Chine continentale, l'indice composite de Shanghai cédait 0,12% et celui de Shenzhen 0,05%. Ailleurs en Asie, la Bourse de Séoul, qui rouvrait après un jour férié, perdait 0,21% et celle de Sydney lâchait 1,04%.

Les marchés asiatiques s'enfonçaient dans le sillage d'une chute de Wall Street, digérant la confirmation par le président américain Donald Trump de l'entrée en vigueur mardi de droits de douane de 25% ciblant les produits importés du Canada et du Mexique.

Il a par ailleurs signé lundi le décret imposant désormais 20% de droits de douane sur les produits chinois entrant aux Etats-Unis, contre 10% jusqu'ici. Logiquement, les devises des pays visés trébuchent en début d'échanges asiatiques: la monnaie mexicaine plongeait de 0,52% face au billet vert à 20,75 peso contre un dollar.

La devise canadienne reculait de 0,1% à 1,4489 dollar canadien pour un dollar américain. Vers 02H00 GMT, la devise japonaise s'appréciait de 0,34% à 148,98 yens pour un dollar. Vers 02H00 GMT, le baril de WTI américain perdait 0,54% à 68 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,77% à 71,06 dollars.

## ORAN

**Lancement d'une campagne de sensibilisation contre le gaspillage**

La Direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya d'Oran a lancé, une campagne de sensibilisation sur le gaspillage, en coordination avec plusieurs organismes, institutions et la société civile, à l'occasion du mois de Ramadhan.

Lors du lancement de cette campagne, le directeur du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya, Abdelhak Bazin a indiqué la programmation de cette campagne par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, simultanément avec le mois sacré, est liée à la forte hausse de la consommation durant ce mois et du gaspillage, notamment de produits alimentaires, un phénomène négatif qui affecte la société et qui est en contradiction avec les valeurs de notre religion. Il a fait savoir que cette campagne, qui se poursuivra

tout au long du mois de Ramadhan, porte le slogan "Ma N'baderche" (Je ne gaspille pas). Les participants, issus des différentes institutions et organisations, ainsi que des représentants de la société civile, dont les associations de protection des consommateurs et les Scouts musulmans algériens, iront à la rencontre des citoyens dans les marchés, les mosquées et les établissements scolaires et de formation, entre autres.

De son côté, Yacine Hassaine, responsable de la communication à l'Entreprise chargée de la gestion des centres d'enfouissement technique des déchets CET, a



indiqué, à l'APS en marge du lancement de cette campagne, que la quantité de dé-

chets traités dans les trois mois de Ramadhan, en raison de la surconsommation et du gaspillage.

## AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**L'huile d'olive algérienne «Dahbia» certifiée produit eco-biologique par le label international «Ecocert»**

L'huile d'olive algérienne "Dahbia" a obtenu récemment la certification internationale du label "Ecocert", marque de référence mondiale en matière de labellisation biologique et écologique, a-t-on appris, dimanche, du promoteur de cette marque, l'investisseur Hakim Alièche.

"Notre produit a été certifié, durant cette semaine, par le label+Ecocert+, spécialiste mondial de la certification des pratiques durables, soit une preuve irréfutable que l'huile d'olive Dahbia est à 100% issue de l'agriculture biologique et ne

contient aucun résidu chimique", a indiqué, dans une déclaration à l'APS, cet investisseur, honoré par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, lors des assises nationales de l'agriculture en février 2023. Pour M. Alièche, cette distinction obtenue par l'huile d'olive "Dahbia", en tant que produit national, constitue "une valeur ajoutée pour l'économie nationale de nature à lui permettre d'investir, avec fierté, le marché européen et international, au regard de la qualité de cette huile qui a été soumise à des analyses ri-

goureuses en laboratoires réputés pour leur impartialité et indépendance". Selon le même investisseur, cet exploit, qui est "le fruit de deux (2) ans de travail acharné", fait suite à des analyses de sol réalisées par des experts de cet organisme international au niveau des oliveraies de la région de l'Oued Mbarek", dans la commune de Benhar, Nord de Djelfa, parallèlement à l'inspection de l'huilerie de la marque et à des analyses en laboratoire de l'huile pressée à froid. A noter, également, que la marque "Dahbia" a obtenu la certification "USDA Organic" garante de la qualité des produits biologiques aux Etats-Unis d'Amérique (USA), ce qui place ce produit algérien aux premiers rangs des produits biologiques contrôlés, selon la même source. L'huile d'olive "Dahbia" a déjà participé à plusieurs concours internationaux d'huile d'olive extra vierge, durant lesquels elle a décroché nombre de médailles d'or et d'argent, notamment au Japon, Grèce, Italie, France, Suisse et Emirats arabes unis.

## BATNA

**caravane de renforcement des bibliothèques de 17 communes par 8.000 ouvrages**

Le coup d'envoi d'une caravane de renforcement des fonds des bibliothèques de 17 communes de la wilaya de Batna par 8.000 ouvrages a été donné dimanche après-midi sous l'égide du wali, Mohamed Benmalek. L'initiative vise à encourager la lecture publique par le renforcement des fonds des bibliothèques des communes, notamment celles des zones reculées, par des livres a affirmé à l'occasion le chef de l'exécutif local. La caravane s'inscrit dans le cadre de la distribution d'ouvrages aux bibliothèques des localités enclavées lancée par le ministère de la Culture et des Arts à l'occasion de la Journée nationale du chahid (18 février) et réservant un quota important de 8.000 ouvrages pour la wilaya de Batna, a précisé de son côté le chargé de gestion de la direction de la culture et des arts, Abderrazak Bensaïem. Cette caravane est la seconde après celle organisée l'année passée au profit des bibliothèques de 22 communes qui avaient bénéficié chacune entre 400 et 600 ouvrages dans les divers domaines de la connaissance, selon la même source. La wilaya de Batna compte une bibliothèque principale, 22 bibliothèques de lecture publique du secteur de la culture et 40 autres bibliothèques relevant des communes réalisées dans le cadre du Fond de solidarité et de garantie des collectivités locales, a rappelé M. Bensaïem.

## PATRIMOINE

**Ouverture du 2<sup>e</sup> séminaire national sur «la ville, le patrimoine et le développement» à Constantine**

La deuxième édition du séminaire national sur "la ville, le patrimoine et le développement" a été ouverte mercredi à la maison de la culture Malek Haddad de Constantine. Les intervenants durant cette rencontre de deux jours, organisée à l'occasion de la Journée arabe du patrimoine culturel (27 février), ont mis en lumière l'identité culturelle de la ville de Constantine et sa richesse qui est le fruit des accumulations historiques préservées par les monuments et les vestiges archéologiques, témoins de cette mémoire et des défis de leur classification. Ils ont également relevé "l'importance d'élever Constantine en ville durable offrant une qualité de vie meilleure respectueuse de son identité environnementale et culturelle et préservatrice de l'équilibre de son patrimoine urbain et culturel". Dans sa communication sur "le patrimoine urbain et le tourisme à Constantine", Pr. Assia Lifa, de la Faculté des sciences de la terre de l'université de Constantine 1, a affirmé "la nécessaire ouverture de l'université sur son environnement extérieur par la proposition de solutions durables alliant la protection du patrimoine à un développement socioéconomique équilibré", estimant que cela requiert la consolidation de la coopération entre les intervenants pour mettre en œuvre des stratégies réussies de planification urbaine. De son côté, Dr. Hocine Taoutaou, chercheur au Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, a plaidé pour davantage d'intérêt pour les atouts patrimoniaux et touristiques de la ville à travers la restauration des sites archéologiques pour les préserver en tant que pans de l'identité culturelle et du développement de moyens modernes de transport et des infrastructures touristiques dont des hôtels à caractère traditionnel. L'occasion a donné lieu à la tenue de trois expositions sur les anciennes villes, la céramique d'art et le patrimoine immatériel.

## MOSTAGANEM

**Augmentation de la capacité de production du lait subventionné à 140.000 litres par jour**

La capacité de production du lait subventionné à Mostaganem a été portée à 140.000 litres par jour, a-t-on appris, mardi, auprès de la wilaya.

La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a effectué lundi une visite d'inspection à la laiterie "Sahel", relevant du groupe public "Giplait", afin de suivre l'état d'approvisionnement

en lait subventionné, durant le mois sacré de Ramadhan, et d'examiner de près le processus de production de ce produit de grande consommation".

Cette visite a permis au premier responsable de l'exécutif local d'évaluer la disponibilité du lait subventionné et les quantités produites quotidiennement pour répondre à la demande accrue des citoyens

durant le mois de Ramadhan, a-t-on ajouté de même source.

Les responsables de la laiterie ont révélé que la capacité de production a été augmentée, dès le premier jour du mois de Ramadhan, grâce à l'injection d'une quantité supplémentaire de 30 tonnes de poudre de lait (soit 9.000 litres supplémentaires par jour), destinée principalement à satisfaire la

forte demande durant cette période. Ces volumes supplémentaires, selon les explications fournies, permettront d'atteindre une production quotidienne de

140.000 litres de lait subventionné, assurant ainsi une couverture adéquate de la demande et garantissant un approvisionnement régulier des citoyens dans toutes les zones de la wilaya.

APS

## ANTARCTIQUE

### Le plus grand iceberg du monde s'immobilise près d'une île riche en faune sauvage

Le plus gros iceberg du monde semble s'être arrêté à plus de 70 km d'une île isolée de l'Antarctique, ce qui pourrait permettre d'éviter une collision redoutée avec une zone majeure de reproduction de la faune et de la flore, a annoncé mardi le groupe de chercheurs du British Antarctic Survey.



Ce colossal plateau de glace, connu sous le nom d'A23a, d'une superficie de 3.360 kilomètres carrés -- soit plus de deux fois la taille du Grand Londres -- et qui pèse près de mille milliards de tonnes, dérivait vers le nord de l'Antarctique en direction de l'île de Géorgie du Sud, emporté depuis décembre par de puissants courants océaniques. Cette situation a fait craindre qu'il n'entre en collision ou ne s'échoue dans des eaux moins profondes à proximité de

l'île, ce qui pouvait perturber l'alimentation des bébés pingouins et des phoques.

Mais depuis le 1er mars, l'iceberg est resté bloqué à 73 kilomètres de l'île, selon un communiqué du British Antarctic Survey. "Si l'iceberg reste échoué, nous ne nous attendons pas à ce qu'il affecte de manière significative la faune locale", anticipe l'océanographe Andrew Meijers, en charge de la surveillance par satellite d'A23a. "Au cours des dernières dé-

cennies, les nombreux icebergs qui empruntaient cette route à travers l'océan Austral, se sont brisés, dispersés et ont fini par fondre rapidement", explique-t-il.

"Les pêcheries commerciales ont cependant été perturbées par le passé: à mesure que l'iceberg se brise en morceaux plus petits, cela pourrait rendre les opérations de pêche dans la région à la fois plus difficiles et potentiellement dangereuses", ajoute toutefois M. Meijers. En revanche, "les nutriments soulevés par l'échouage et par sa fonte pourraient accroître la disponibilité de nourriture pour l'ensemble de l'écosystème régional, y compris pour les manchots et les phoques".

A23a s'est détaché du plateau continental antarctique en 1986. Il est resté coincé pendant plus de 30 ans avant de finalement se libérer en 2020, son lent voyage vers le nord étant parfois retardé par les forces océaniques qui le faisaient tourner sur place. En janvier, un morceau de 19 km s'était détaché mais les scientifiques ne pouvaient dire avec précision quelles conséquences cela aurait sur la trajectoire et l'avenir de ce géant de glace.

## GRÈCE

### Les écoles rouvrent à Santorin après la baisse de l'activité sismique

Les écoles de l'île grecque de Santorin et d'autres îles voisines en mer Egée ont rouvert mardi après près d'un mois de fermeture due à une forte activité sismique, selon les autorités.

La réouverture des écoles est accompagnée par le retour graduel des habitants de Santorin, dont nombreux avaient quitté leur île après les secousses telluriques successives début février.

La commission scientifique nationale surveillant

les séismes a donné son feu vert pour la réouverture des écoles après avoir constaté la baisse de l'intensité des séismes et la résilience des bâtiments publics. À la suite des inspections effectuées par des équipes d'ingénieurs, "les bâtiments publics ont bien répondu aux charges sismiques", a indiqué un communiqué de la commission.

Des milliers de tremblements de terre surtout en mer et de faible magnitude,

ont été enregistrés depuis fin janvier entre les îles de Santorin, Amorgos, Ios et Anafi dans l'archipel des Cyclades (sud-est). Les secousses les plus fortes, d'une magnitude entre 5 et 5,3, n'ont provoqué ni victimes ni importants dégâts matériels. Toutefois, les autorités avaient déclaré l'état d'urgence à Santorin et Amorgos début février pour une durée d'un mois entraînant la fermeture des écoles de Santorin et des autres îles

proches. Le ministère de la Protection civile a attribué l'activité récente à une combinaison de mouvements tectoniques et d'une activité magmatique profonde. La région n'a pas connu de phénomène de telle ampleur depuis le début des relevés en 1964, selon des experts. Située à la convergence des plaques tectoniques africaine et anatolienne en Turquie, la mer Egée est fréquemment touchée par des tremblements de terre.

## INDONÉSIE

### Des centaines d'évacuations après des inondations à Jakarta

Des centaines d'habitants ont été évacués mardi de dizaines de quartiers inondés autour de Jakarta après des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la capitale indonésienne et sa banlieue, provoquant le débordement de plusieurs rivières, selon des médias sur place.

Certains quartiers de la métropole de 30 millions d'habitants ont été paralysés, des quartiers entiers étant submergés par des eaux boueuses mais aucune victime n'a été signalée dans l'immédiat.

De fortes pluies ont commencé à

s'abattre lundi, provoquant des inondations à Jakarta et dans les villes voisines de Bogor, Bekasi et Tangerang.

L'eau a atteint parfois plusieurs mètres de haut mardi dans certaines zones de l'est et du sud de Jakarta alors que la pluie a provoqué le débordement de la rivière Ciliwung, affectant près de 1500 personnes et 224 maisons dans un seul village", a déclaré l'Agence nationale d'atténuation des catastrophes (BNPB).

A Bogor, au sud de la capitale, plus de 300 personnes ont été évacuées, des dizaines de maisons endommagées et un pont s'est effondré à Tan-

gerang, 350 maisons ont été inondées après la crue de la rivière Cimuncuri.

Les autorités ont indiqué avoir distribué des rations de nourriture prêtes à manger, des couvertures et des bâches aux sinistrés alors que des bateaux pneumatiques ont été déployés pour évacuer les habitants. Jakarta est régulièrement sujette aux inondations pendant la saison des pluies qui commence vers novembre et dure jusqu'en avril.

## BOLIVIE

### Le nombre de morts dans une collision frontale entre un bus et une camionnette est passé à 31

Une collision frontale, surveillée sur une autoroute dans l'ouest de la Bolivie lundi, a fait 31 morts et 20 blessés graves, a annoncé la police. Le précédent bilan de l'accident, qui a eu lieu sur l'autoroute reliant les départements boliviens d'Oro et de Potosi, faisait état de 15 à 20 morts, mais ce nombre a augmenté et pourrait encore s'ag-

graver si des blessés succombent à leurs blessures, a déclaré, aux médias locaux, Limbert Choque, le porte-parole du commandement de la police départementale de Potosi. Selon des rapports préliminaires, un bus transportant plus de 50 passagers est entré en collision frontale avec une camionnette circulant dans la direction opposée.

Sous l'effet du choc, le bus a plongé dans un ravin, à environ 90 kilomètres de la ville de Potosi. "Malheureusement, 31 corps sans vie sont arrivés à l'hôpital de Bracamonte, dont des hommes, des femmes et des mineurs", a précisé M. Choque. Le conducteur de la camionnette a été blessé et reste hospitalisé sous la garde de la po-

lice. "Nous supposons que le conducteur de la camionnette a empiété sur la voie, ce qui a provoqué l'impact", a-t-il ajouté.

Des équipes médicales et des policiers ont été envoyés sur les lieux de l'accident pour porter secours aux survivants, mais en raison des difficultés d'accès au site, les efforts de sauvetage ont pris

plusieurs heures. C'est le deuxième accident de la route grave qui se produit lors des célébrations du carnaval de Bolivie, après la collision frontale entre deux bus long-courriers sur la même route le 1er mars, laquelle avait fait 37 morts et 39 blessés, a-t-on rappelé.

APS

## AUSTRALIE

### L'Australie se prépare à l'arrivée d'un cyclone sur sa côte est

Les habitants de la côte est de l'Australie se préparent mardi à l'arrivée du cyclone tropical Alfred, qui devrait toucher terre plus tard cette semaine, selon l'agence météorologique nationale. Mardi matin, heure locale, le cyclone tropical se trouvait à 550 kilomètres à l'est de Brisbane (est), a indiqué l'agence météorologique.

D'après Dean Narramore, prévisionniste de cet organisme, Alfred doit toucher terre jeudi en fin de journée ou vendredi matin entre Brisbane et la Sunshine Coast, à environ 100 kilomètres au nord de la ville balnéaire. Environ 3 millions de personnes vivent sur cette partie de la côte est. Les prévisionnistes australiens mettent en garde contre des rafales de vent atteignant 120 km/h, et contre un risque de "crues soudaines". Le Premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, Chris Minns, a ainsi demandé aux autorités locales de "se préparer au pire".

Alfred serait le premier cyclone tropical à toucher terre dans cette région de l'Australie depuis 1974, selon le météorologue Dean Narramore. "Ce n'est pas un record, mais c'est certainement un peu plus inhabituel", souligne-t-il.

## MADAGASCAR

### Le bilan du cyclone Honde s'alourdit à 8 morts

Le bilan du passage du cyclone Honde à Madagascar s'est alourdi à huit morts, un disparu et 88 blessés, selon le dernier bilan du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC) publié lundi. Le nombre de sinistrés s'est également élevé à plus de 88.000 personnes, principalement dans le sud et le sud-ouest du pays, selon le BNGRC. A ce jour, environ 27.000 individus ont été déplacés, dont près de la moitié se trouve dans la région du Menabe (sud-ouest). Le BNGRC rapporte également d'importants dégâts matériels, avec 13.000 cases inondées et 10.305 maisons détruites. Le secteur agricole n'a pas été épargné, avec 6.021 hectares de rizières inondées.

## ALLEMAGNE

### Un automobiliste percute des passants à Mannheim, un mort et des blessés

Un automobiliste a percuté des piétons lundi dans le centre de Mannheim, dans l'ouest de l'Allemagne, faisant un mort et plusieurs blessés graves, a indiqué la police locale, qui a annoncé l'arrestation d'un suspect. "Une voiture a percuté un groupe de personnes dans la zone piétonne de Mannheim et une personne est décédée, plusieurs personnes ont été grièvement blessées", a déclaré un porte-parole de la police, Stefan Wilhelm, sur la chaîne de télévision NTV. "Un suspect a été arrêté", a-t-il ajouté, sans donner d'autre précision sur la nature intentionnelle ou non de cet acte.

## JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

### Une équipe de l'EHU d'Oran réalise 15 opérations chirurgicales en maxillo-faciale à El-Abiodh Sidi Cheikh

Une équipe médicale du service de chirurgie maxillo-faciale de l'EHU d'Oran s'est rendue, la semaine dernière à l'hôpital public d'El-Abiodh Sidi Cheikh, pour réaliser 15 opérations chirurgicales complexes, spécialisées en maxillo-faciale, dont une greffe osseuse autologue du maxillaire pour un enfant de dix ans souffrant d'une malformation congénitale, a indiqué, dimanche, un communiqué de l'établissement.

L'équipe médicale, composée de trois chirurgiens spécialisés en chirurgie maxillo-faciale, d'une anesthésiste-réanimatrice et d'un technicien des salles opératoires, s'est rendue à l'hôpital public d'El-Abiodh Sidi Cheikh, dans le cadre d'un jumelage visant à renforcer la coopération entre les établissements de santé, a-t-on précisé de même source.

Cette équipe a réalisé des interventions chirurgicales complexes pour traiter des blessures et fractures au niveau du visage et de la mâchoire, ainsi que des malformations congénitales, dont une opération complexe pour un enfant de 10 ans, qui a nécessité une greffe osseuse autologue du maxillaire, a-t-on fait savoir. Cette équipe médicale, sous la supervision du Professeur Hirche Karim, chef du service de chirurgie maxillo-faciale de l'EHU d'Oran, a effectué, en plus des interventions chirurgicales, 45 consultations spécialisées et mis en place des plans de traitement adaptés pour améliorer la prise en charge des patients, a-t-on ajouté. Le même communiqué indique que l'équipe médicale a également organisé une session de formation destinée aux médecins et chirurgiens dentistes de l'hôpital, afin de renforcer la dimension pédagogique, où les dernières techniques de diagnostic et de traitement des pathologies du maxillaire et du visage ont été présentées.

## CHU D'ORAN

### Des ateliers thérapeutiques de cuisine pour la réadaptation de patients en situation d'handicap

Le service de médecine physique et de réadaptation du CHU "Docteur Benzerdjeb" d'Oran a lancé, récemment, des ateliers thérapeutiques en cuisine, pour la réadaptation de personnes en situation d'handicap, a-t-on appris auprès du chef de ce service le Pr Layadi Khaled.

Il s'agit d'une approche thérapeutique relevant de l'ergothérapie, qui consiste à réaliser des activités spécifiques pour améliorer les capacités motrices et intellectuelles des personnes en situation d'handicap, a expliqué le même responsable.

Le service de médecine physique et de réadaptation du CHU d'Oran a ainsi entamé, depuis quelques mois, un programme au profit d'une dizaine de ses patients, avec des ateliers de cuisine, de gâteaux et de chocolat, encadré par des spécialistes, a-t-il précisé.

"Faire ce genre d'activité améliore la concentration et la motricité de ces personnes", a-t-il expliqué, ajoutant que les ateliers, organisés une fois par semaine, sont encadrés par des médecins spécialistes en réadaptation, de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, tous bénévoles, en plus des membres d'une association locale. Le service compte diversifier ses activités en introduisant de nouvelles activités, notamment la poterie et les boules magiques, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que l'idée est de favoriser la réadaptation physique de ces personnes, tout en leur enseignant des compétences pouvant constituer le début d'une activité lucrative.

APS

## ORAN

### Lancement imminent des travaux de réhabilitation de l'hôpital de Sidi Chahmi

Les travaux de réhabilitation de l'établissement hospitalier spécialisé dans les maladies mentales de Sidi Chahmi (Oran) seront lancés, prochainement, a indiqué, lundi, le directeur local de la santé, Hadj Betouaf, dans ses explications au wali d'Oran, Samir Chibani, dans le cadre de sa visite d'inspection dans la daïra d'Es-Senia.



Hadj Boutouaf a indiqué que les travaux de réhabilitation de cet établissement hospitalier débuteront dans deux mois au maximum, après la finalisation des démarches administratives, ajoutant que les travaux concerneront sept pavillons pour un budget global d'environ 585 millions de DA.

Dans la même collectivité locale, le wali d'Oran a inspecté le projet de réalisation d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage d'une capacité de 300 places, ainsi qu'une résidence de 60 lits.

Le taux d'avancement des travaux atteint 80% et le projet devra

être opérationnel lors de la prochaine rentrée de formation de septembre 2025.

Il a également inspecté, à Haï Nedjma, le projet de réalisation d'une piscine de proximité, d'une salle spécialisée dans les arts martiaux, du stade communal, ainsi que les travaux d'extension de 8 classes à l'école Bahloul Ahmed.

A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux pour être achevés, au plus tard en juillet prochain. Dans la commune d'El Kerma, M. Chibani a visité les travaux de réalisation de 120 logements publics locatifs, ainsi que l'établissement hospita-

lier public Dr. Benali Aïssa, qui disposerait de 60 lits. Il a également inspecté les travaux de construction d'une piscine de proximité et un projet de réalisation d'un groupe scolaire d'une capacité de 8 classes à la localité d'El-Hamel, avant de visiter le marché de gros de fruits et légumes d'El Kerma.

Dans la commune d'Es-Senia, M. Chibani a posé la première pierre pour la réalisation d'un CEM à Ain El-Beida et inspecté les travaux de construction d'un groupe scolaire de 12 classes dans le quartier Mohamed Boudiaf, ainsi que le complexe sportif 18 février dans la même localité.

## EL-MEGHAÏER

### Le secteur de la santé doté de nouveaux équipements (wilaya)



Le secteur de la santé dans la wilaya d'El-Meghaïer s'est doté lundi d'un lot d'équipements médicaux mobiles, dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à rapprocher les prestations de soin du citoyen, ont rapporté les services de la wilaya.

Ces équipements, remis à la direction de la Santé lors d'une cérémonie présidée par le wali d'El-Meghaïer, Laâredj Nehila, consistent en une unité médicale dentaire

mobile, une autre de consultations médicales diverses et deux ambulances médicalisées.

Le secteur de la Santé sera renforcé, dans les trois prochains mois, de neuf (9) ambulances supplémentaires, a annoncé, à cette occasion, M. Laâredj, avant de mettre l'accent sur la préservation de ces moyens pour assurer la continuité des prestations de santé offertes au citoyen.

Le chef de l'exécutif a

révélé également qu'une large campagne de consultations médicales gratuites sera organisée dans le courant du mois de Ramadhan ciblant les différentes communes de la wilaya, y compris les zones enclavées.

Pour sa part, le directeur de la Santé, Ahmed Semati, a affirmé que "cette action, inscrite au titre du renforcement du système de santé, vise l'amélioration des prestations de santé et leur rap-

rochement du citoyen, notamment en zones enclavées et reculées".

Le secteur de la Santé dispose de deux établissements publics hospitaliers (EPH), deux établissements publics de santé de proximité (EPSP), neuf (9) cliniques et trente-neuf (39) salles de soins implantées à travers les huit communes de la wilaya, selon les données fournies par la direction locale du secteur.

## RD CONGO

### Des maladies mystérieuses causent la mort de 60 personnes

Plus de 1000 cas de maladies mystérieuses et 60 décès ont été recensés depuis le début de l'année dans la province occidentale de l'Equateur en RD Congo, avec des symptômes allant d'accès de fièvre à des migraines en passant par des douleurs musculaires, a annoncé l'OMS.



Ces cas ont suscité de nombreuses spéculations médiatiques, alors que le pays, par ailleurs frappé par un grave conflit dans l'Est, a subi de multiples épidémies, dont plusieurs flambeées de Mpox.

Mais les cas mystérieux "ressemblent beaucoup plus à un épisode de type toxique", a déclaré Mike Ryan, responsable des situations d'urgence à l'OMS, lors

d'une conférence de presse. Il a rapporté que les tests menés sur place excluaient des fièvres hémorragiques de type Ebola ou Marburg. Selon les autorités locales, c'est la contamination d'un point d'eau qui serait en cause. "Manifestement, à l'origine de tout cela, on dirait une histoire d'empoisonnement", a insisté Mike Ryan. Selon lui, cela pourrait

tout autant impliquer un produit chimique qu'une bactérie ou un virus tels ceux à l'origine des méningites. L'affaire rappelle un précédent épisode fin 2024. Une série de décès étaient d'abord apparus sans explication dans le Sud-Ouest du pays. Ils avaient finalement été attribués à des cas de malaria et d'infections respiratoires, aggravés par la

malnutrition. Le pays reste confronté à de nombreux "décès et maladies provoqués par de multiples facteurs dans une population vulnérable", a déclaré le responsable des situations d'urgence à l'OMS. "Dès que l'on est certain qu'il ne s'agit pas d'un nouveau virus qui menace le monde entier, plus personne ne s'y intéresse", a-t-il regretté.

### L'ONU "gravement préoccupée" après l'enlèvement de 130 malades et blessés

L'ONU est "gravement préoccupée" pour le bien-être et la sécurité "d'au moins" 130 malades et blessés enlevés la semaine dernière par des éléments du groupe "M23" de deux hôpitaux de Goma, en République démocratique du Congo, dans un communiqué diffusé lundi à Genève.

Une porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, Ravina Shamdasani a expliqué que des membres du groupe (M23) "ont pris d'assaut l'hôpital CBCA Ndoso et l'hôpital Heal Africa dans la nuit du 28 février (...)

sous prétexte d'être des soldats de l'armée de la RDC ou des membres de la milice pro-gouvernementale Wazalendo".

Selon l'ONU, le M23 a emmené 116 patients de l'hôpital CBCA et 15 autres de l'hôpital Heal Africa.

"Il est profondément affligeant que le M23 arrache des patients de leur lit d'hôpital lors de raids coordonnés et les détiennent au secret", a dénoncé la porte-parole du Haut-Commissariat, qui réclame le retour immédiat des prisonniers à l'hôpital pour y suivre leur traitement.

L'ONU demande aussi à M23 de "prendre des mesures rapides

et concrètes pour garantir la fin de ces raids arbitraires et abusifs" et rappelle que en vertu du droit humanitaire international "les blessés et les malades doivent pouvoir recevoir les soins médicaux et l'attention dont ils ont besoin" et les hôpitaux "doivent être respectés et protégés en toutes circonstances".

Le M23 ("Mouvement du 23 mars") qui a repris les armes fin 2021 s'est emparé fin janvier de Goma, le chef-lieu du Nord-Kivu et a poursuivi son offensive éclair pour prendre, mi-février, Bukavu, la capitale de la province du Sud-Kivu.

### PALESTINE

### L'UNRWA affirme que son démantèlement agraverait la situation des réfugiés palestiniens

L'Office des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a averti que les dé-marches sionistes visant à démanteler l'agence onusienne ne résoudraient pas la question des réfugiés palestiniens et risqueraient même d'aggraver leur situation.

Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA, a souligné samedi que l'agence représente

l'épine dorsale des opérations d'aide humanitaire à Ghaza", précisant qu'elle continuait de fournir des services de santé et d'éducation aux réfugiés palestiniens en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est.

Il a qualifié les attaques sionistes en cours contre l'UNRWA de "non seulement une partie d'une offensive contre les réfugiés palestiniens et le droit au

retour, mais aussi une attaque contre l'histoire et l'identité palestiniennes".

"Si l'UNRWA cesse

d'exister, la question

des réfugiés palesti-

niens ne disparaîtra

pas.

Au contraire, la ré-gion sera confrontée à des conséquences catastrophiques, avec des centaines de milliers de Palestiniens à travers les territoires occupés privés d'accès à

## OBÉSITÉ

### Les gouvernements du monde appellés à agir en urgence face à une épidémie inédite

Une épidémie mondiale inédite de surpoids et d'obésité touchera six adultes sur dix et un enfant et adolescent sur trois d'ici 2050, sans une action immédiate et efficace des gouvernements, affirme une étude publiée mardi dans la revue The Lancet.

Cette étude, qui comprend des données de 204 pays et territoires dans le monde, se base sur les chiffres du Global Burden of Disease, un vaste programme financé par la Fondation Bill & Melinda Gates visant à compiler les données de santé de la plupart des pays.

Elle estime que l'inaction des gouvernements "face à la crise croissante de l'obésité au cours des 30 dernières années a entraîné une augmentation alarmante du nombre d'adultes (âgés de 25 ans ou plus) et d'enfants et adolescents (5 à 24 ans) en surpoids ou obèses, passés de respectivement 731 millions et 198 millions en 1990, à 2,11 milliards et 493 millions en 2021".

"Sans réforme urgente des politiques et actions concrètes, environ 60% des adultes soit 3,8 milliards de personnes et près d'un tiers (31%) des enfants et adolescents, soit 746 millions, devraient être en surpoids ou obèses d'ici 2050", projette l'étude.

Pour faire face à "l'un des plus grands défis sanitaires du XXI<sup>e</sup> siècle", il convient d'adopter des plans d'action de cinq ans (2025-2030) avec des mesures phares: "réglementer la publicité des aliments ultra-transformés, intégrer des infrastructures sportives et des terrains de jeux dans les écoles, encourager l'allaitement maternel et les régimes alimentaires équilibrés dès la grossesse et développer des politiques de nutrition adaptées à chaque pays".

Selon les auteurs de l'étude, l'obésité chez les jeunes devrait bondir de 121% à l'échelle mondiale, avec un total de 360 millions d'enfants et adolescents obèses d'ici 2050.

Les premiers touchés, avec une forte hausse attendue dès 2022-2030 à l'échelle mondiale, sont les garçons de 5 à 14 ans: leurs niveaux d'obésité (16,5%) devraient dépasser ceux du surpoids (12,9%).

Cette épidémie "va aggraver la pression sur les systèmes de santé déjà surchargés, notamment dans les pays à faibles ressources", puisque "près d'un quart des adultes obèses dans le monde en 2050 devraient avoir 65 ans ou plus", prévient l'étude.

## TABAGISME

### Recul du nombre de consommateurs au cours des 20 dernières années

Le nombre de consommateurs de tabac a diminué d'un tiers au cours des 20 dernières années, notamment grâce à l'augmentation des taxes, rapportent des médias jeudi.

Le tabagisme a reculé d'un tiers dans le monde au cours des 20 dernières années par rapport à 2005, soit moins de 118 millions de consommateurs, précisent le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, et la cheffe du secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, Adriana Blanca Marquizo, dans un article conjoint, repris par l'agence de presse, TASS.

Les auteurs soulignent que l'augmentation des taxes sur les produits du tabac, qui se répercute sur leur prix pour les consommateurs, reste le moyen le plus efficace de réduire le tabagisme. Ce recul dans le monde s'explique largement par l'entrée en vigueur, il y a 20 ans, de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, qui est l'un des traités internationaux de l'ONU les plus soutenus par la communauté mondiale de toute l'histoire.

Cependant, malgré les progrès évidents, le tabagisme reste l'un des principaux facteurs de maladies cardiovasculaires, de cancers, de maladies respiratoires chroniques, d'accidents vasculaires cérébraux et de diabète dans le monde. On estime environ 1,3 milliard de personnes qui continuent à consommer du tabac. Selon le document, les producteurs de tabac, qui font face à la diminution des ventes de cigarettes, proposent de nouveaux produits, dont la cigarette électronique, en les présentant comme une alternative "plus saine" à la cigarette traditionnelle. Par ailleurs, ces produits contiennent également des composés toxiques, dont certains ont des effets cancérogènes, et augmentent le risque de pathologies cardiovasculaires et respiratoires. Outre les problèmes de santé, le tabagisme menace le développement durable, avancent les auteurs, notant que les coûts économiques générés tous les ans par le tabagisme, soit des dépenses liées aux soins médicaux à la baisse de la productivité, sont estimés à 1,8% du PIB mondial.

APS



## S A H A R A O C C I D E N T A L O C C U P É

## Un observatoire international condamne "fermement" la poursuite de la répression des défenseurs des droits humains

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains a condamné "fermement" la poursuite du harcèlement, de la surveillance et des restrictions à l'encontre des défenseurs des droits humains au Sahara occidental, exhortant les autorités marocaines d'occupation à "mettre fin à la répression".

"L'Observatoire condamne fermement la poursuite du harcèlement, de la surveillance et des restrictions à l'encontre des membres du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) et de tous les défenseurs des droits humains au Sahara occidental, qui semblent avoir pour seul objectif d'entraver leur travail légitime en faveur des droits humains", indique-t-il dans un communiqué.

L'Observatoire, conjointement avec l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), exhorte, à ce titre, les autorités d'occupation marocaines à "mettre fin à la répression contre les défenseurs des droits humains opérant dans le territoire occupé du Sahara occidental".

Il appelle, en outre, les autorités d'occupation à "mener une enquête immédiate sur les actes de harcèlement et d'agression à l'encontre des membres du CODESA, à traduire les auteurs en justice conformément aux normes internationales en matière de droits humains, et à garantir que les défenseurs des droits humains puissent mener leurs activités légitimes sans crainte de représailles".

Cette organisation de défense des droits de l'homme exige également des autorités marocaines d'occupation de "garantir, en toutes circonstances, l'intégrité physique et le bien-être psychologique des membres du CODESA et de tous les autres défenseurs des droits humains au Maroc et au Sahara occidental" occupé et de "mettre fin immédiatement à la répression (...)".

Elle plaide, par ailleurs, pour "une enquête immédiate, approfondie et impartiale sur les actes de harcèlement et d'agression à l'encontre des membres du CODESA afin d'identifier les responsables et les traduire devant un tribunal indépendant, compétent et impartial



(...)". L'Observatoire affirme avoir été informé d'actes continus de harcèlement, d'intimidation et de surveillance à l'encontre des membres du CODESA.

Il cite, à ce propos, le cas de Hassan Zerouali, membre du Comité administratif du CODESA et de sa section locale dont la résidence a été attaquée le 19 janvier par les forces de police marocaines alors qu'il recevait un journaliste espagnol et deux délégués de la Coordination d'Etat des associations solidaires avec le Sahara occidental (CEAS-Sahara) dans la ville de Dakhla occupée.

Selon la même source, et au cours de la descente, Hassan Zerouali et son père, Mouloud Zerouali, ont été "violemment agressés par la police".

Selon cette ONG, quelques jours auparavant, Hassan Zerouali et un autre membre du Comité administratif du CODESA, Salah Dlimi, ont été arrêtés par la police marocaine alors qu'ils marchaient dans les rues de Dakhla.

"Ils ont été embarqués dans un véhicule de police et conduits au commissariat le plus proche pour être interrogés.

Pendant leur transport et leur interrogatoire, ils ont été soumis à des violences physiques et verbales et ont été

relâchés cinq heures plus tard", soutient l'Observatoire.

En octobre 2024, la voiture de Khadijatou Douih, vice-présidente du CODESA, a été vandalisée à Laâyoune occupée.

Des inconnus l'ont endommagée et crevé les pneus pour empêcher Mme Douih de circuler librement.

Quelques mois auparavant, Mme Douih avait été agressée physiquement alors qu'elle manifestait publiquement.

L'Observatoire relève que "ces actes d'intimidation et ces agressions s'inscrivent dans un contexte plus général de répression à l'encontre de M. Zerouali, du CODESA et de l'ensemble des défenseurs des droits humains au Sahara occidental".

Au fil des ans, les membres du CODESA ont été continuellement harcelés par les autorités marocaines, affirme l'Observatoire, déplorant qu'en plus de ces attaques décrites, "les membres du CODESA sont régulièrement victimes de harcèlement, de restrictions dans la recherche d'un emploi, de campagnes de diffamation, de refus d'accès à l'éducation et de tentatives visant à les isoler de leur famille et de leur communauté".

## Suisse: lancement d'une pétition appelant à la libération des prisonniers politiques sahraouis dans les geôles marocaines

Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui a lancé une pétition appelant à la libération des prisonniers politiques sahraouis dans les geôles d'occupation marocaines et à mettre un terme à la répression, à la violence, aux arrestations arbitraires et à la torture dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc.

Sous le titre "Liberté pour les prisonniers sahraouis de Gdeim Izik!", la pétition a été lancée conjointement avec le Groupe d'amitié parlementaire du Sahara occidental et le Comité romand de soutien au peuple sahraoui.

"Incarcerer des personnes sans preuve, sur la seule base de déclarations extorquées sous la torture, et les priver de contact avec leurs avocats, est contraire au droit international", a indiqué le Comité suisse dans un message accompagnant sa pétition.

"Depuis 15 ans, 19 Sahraouis sont détenus pour des raisons politiques dans des conditions inhumaines dans les prisons marocaines.

En 2010, ils ont organisé une manifestation pacifique à Gdeim Izik contre l'occupation illégale du Sahara occidental par le Royaume du Maroc.

Ces journalistes et militants des droits humains purgent des peines allant de 20 ans à la perpétuité pour des actes pour lesquels il n'existe aucune preuve", a-t-il ajouté.

Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui a fait savoir que "les procédures judiciaires ne répondent pas aux exigences internationales", notant que "les jugements ont été prononcés uniquement sur la base d'aveux que les prisonniers ont faits sous la torture".

Selon Amnesty International et Human Rights Watch, "les prisonniers de Gdeim Izik subissent la torture, n'ont pas de contact avec des avocats, ne reçoivent pas de soins médicaux appropriés et ne peuvent recevoir de visites de leur famille".

Le Comité contre la torture des Nations unies a condamné le Maroc à plusieurs reprises pour des violations de la Convention contre la torture, en particulier en ce qui concerne les accusations de Gdeim Izik.

Il demande la libération immédiate de tous les prisonniers qui ont été détenus arbitrairement et exige une réparation pour les injustices subies.

Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui a dénoncé le fait que "le Royaume du Maroc refuse systématiquement de respecter le droit international et de se conformer aux décisions des comités et groupes de travail de l'ONU".

Dans ce contexte, il a exhorté le Conseil fédéral suisse à "assumer ses responsabilités en matière de respect des normes du droit international humanitaire vis-à-vis du Royaume du Maroc, à s'engager en faveur d'un nouveau procès équitable sous contrôle international et supervision de l'ONU et à faire pression sur le Maroc pour que les prisonniers sahraouis de Gdeim Izik soient libérés".

**APS**

## Le déni du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination constitue "une grave violation des droits de l'homme" (organisation)

Le groupe de Genève de soutien au Sahara occidental a mis en garde, lundi, contre toute décision "unilatérale" visant à reconnaître une situation illégale, résultant de la violation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, affirmant que le déni de ce droit constitue "une grave violation des droits de l'homme".

En violant le droit international, de telles mesures ne servent qu'à retarder une résolution pacifique du conflit au Sahara occidental, averti le groupe dans une déclaration lue en son nom par une représentante de la République unie de Tanzanie devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève.

Le groupe s'est dit, à ce titre, "extrêmement préoccupé par le déni continu du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental".

Il a rappelé, dans ce contexte, qu'en octobre 2024, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a confirmé l'annulation des accords UE-Maroc, qui incluaient illégalement le Sahara occidental.

Le groupe a relevé que le Maroc des ressources du Sahara occidental viole directement le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, "malgré de multiples demandes officielles et malgré le fait

que le Conseil de sécurité dans sa résolution 2703 de 2023 encourage une coopération renforcée, notamment en facilitant de telles visites", a-t-il déploré. A cette crise des droits de l'homme, a-t-il poursuivi, "s'ajoute l'exclusion des organisations et des observateurs internationaux de la région, ainsi que la répression et le ciblage continu des défenseurs locaux, qui tentent de documenter et de surveiller la situation en l'absence d'un mécanisme international de surveillance des droits de l'homme".

Comme l'a souligné le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport au Conseil de sécurité de l'ONU en octobre 2024, cela intervient malgré de multiples demandes officielles et malgré le fait

que le Conseil de sécurité dans sa résolution 2703 de 2023 encourage une coopération renforcée, notamment en facilitant de telles visites", a-t-il déploré. A cette crise des droits de l'homme, a-t-il poursuivi, "s'ajoute l'exclusion des organisations et des observateurs internationaux de la région, ainsi que la répression et le ciblage continu des défenseurs locaux, qui tentent de documenter et de surveiller la situation en l'absence d'un mécanisme international de surveillance des droits de l'homme".

Créée pour superviser le référendum promis, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum (MINURSO) est la seule mission de l'ONU sans mandat pour rendre compte de la situation des droits de l'homme", a regretté le groupe.

## PALESTINE

### Ghaza: la décision de l'occupant sioniste de suspendre l'accès de l'aide à Ghaza "menace la vie des civils" (Lazzarini)

Le commissaire général de l'Office des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a affirmé mardi que la décision de l'occupant sioniste de suspendre l'accès de l'aide à Ghaza "menace la vie des civils éprouvés par 16 mois de guerre brutale".

"La décision (de l'entité sioniste) de suspendre l'accès de l'aide à Ghaza menace la vie des civils éprouvés par 16 mois de guerre brutale", a écrit M. Lazzarini dans un message sur les réseaux sociaux.

"L'aide humanitaire doit continuer à circuler à une échelle similaire à celle que nous avons observée au cours des six dernières semaines lorsque le cessez-le-feu a commencé", a-t-il pour-

suivi. Et de souligner que : cette trêve observée depuis le 19 janvier à Ghaza "a apporté un répit et un soulagement aux personnes dans le besoin".

"La grande majorité des habitants de Ghaza dépendent de l'aide pour leur simple survie. L'eau, les hôpitaux, les centres de santé et l'électricité sont essentiels pour compléter l'aide alimentaire de base", a tenu à rappeler le patron de l'UNRWA.

"L'aide et ces services de base ne sont pas négociables. Ils ne doivent jamais être utilisés comme des armes de guerre", a-t-il conclu. Plusieurs pays et organisations internationales ont dénoncé la décision de l'occupation sioniste de priver la bande de Ghaza de l'aide humanitaire, la qualifiant de "violation du droit international et des chartes onusiennes".

### Cisjordanie occupée : l'agression sioniste contre la ville de Jénine et son camp se poursuit pour le 43e jour consécutif

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient mardi leur agression contre la ville de Jénine et son camp, en Cisjordanie occupée, pour le 43e jour consécutif, faisant 28 martyrs et des dizaines de blessés, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

L'armée sioniste a étendu son agression sur Jénine pour inclure le quartier est de la ville, où des soldats sionistes se sont infiltrés dans un bâtiment et ouvert le feu sur le jeune Jihad Alawna (23 ans) qui a été blessé à la jambe et privé de soins, avant de

tomber en martyr en se vidant de son sang, souligne Wafa.

Les forces d'occupation ont également arrêté le jeune Durgham Al-Saadi à sa maison dans le quartier est de Jénine, où des renforts militaires et des bulldozers de l'armée sioniste ont commencé à détruire plusieurs rues, ajoute la même source.

Par ailleurs, des soldats sionistes ont fermé la rue Jénine-Naplouse et l'entrée sud de la ville de Jénine, et ont obligé les civils Palestiniens du quartier est à évacuer leurs maisons. Les

forces d'occupation ont, en outre, coupé l'électricité à certaines parties de la ville de Jénine, après que des bulldozers ont détruit plusieurs infrastructures. Dans le camp de Jénine, l'armée sioniste a continué de fermer toutes les entrées avec des remblais et d'expulser les Palestiniens qui tentaient de rejoindre leurs maisons, tandis que des bulldozers et des engins étaient stationnés autour du camp après que les forces d'occupation ont envoyé des renforts militaires. Depuis le début de son agression contre le camp de

Jénine, l'armée sioniste a déplacé près de 20.000 habitants, et a complètement détruit 120 maisons, en plus de plusieurs dizaines d'habitations qu'elle a partiellement endommagé. Elle a également mené 336 raids et interrogé plusieurs Palestiniens sur le terrain, tandis que ses drones ont mené près de 15 bombardements. Les équipes de presse locales et internationales sont, pour leur part, empêchées d'entrer dans le camp de Jénine pour observer la destruction et la dévastation causées par l'entité sioniste.

### L'Unicef met en garde contre les conséquences de l'obstruction par l'entité sioniste de l'aide humanitaire à Ghaza

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a averti que l'obstruction par l'entité sioniste de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza aura "des conséquences dévastatrices pour les enfants".

"Les restrictions d'aide annoncées par l'entité sioniste compromettent gravement les opérations de sauvetage des civils, dont notamment les enfants", a déclaré le directeur régional

de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Edouard Beigbeder, dans un communiqué, relayé mardi par des médias.

L'organisation onusienne a rappelé, à cet égard, que les conséquences de cette décision sont déjà visibles.

"En effet, sept nouveau-nés seraient morts d'hypothermie au cours de la semaine dernière parce qu'ils n'avaient pas accès à des vêtements et des cou-

vertures suffisamment chauds, à un abri ou à des soins médicaux", a-t-elle rappelé, déplorant que "19 hôpitaux sur 35 ne fonctionnent que partiellement". Soulignant, enfin, que le cessez-le-feu en vigueur à Ghaza est une bouée de sauvetage essentielle pour les enfants, l'Unicef a affirmé que cet accord "a permis un flux rapide d'aide à l'échelle de la réponse humanitaire sur le terrain".

### L'ONU exprime sa profonde inquiétude face aux pratiques de l'occupation sioniste en Cisjordanie occupée

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, a exprimé lundi sa "profonde inquiétude", face aux pratiques de l'occupation sioniste en Cisjordanie occupée.

Dans un discours prononcé devant le Conseil des

droits de l'Homme de l'ONU à Genève, repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa, M. Türk s'est dit préoccupé par l'usage d'armes et de méthodes militaires sionistes contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, y compris l'utilisation de chars et de frappes

aériennes, ainsi que par la destruction et l'évacuation de camps de réfugiés. Le responsable humanitaire onusien a également noté l'expansion des colonies illégales, les sévères restrictions imposées par l'entité sioniste sur la liberté de mouvement et le déplacement de di-

zaines de milliers de Palestiniens. Fin février dernier, l'organisation Oxfam a mis en garde contre les actions sionistes en Cisjordanie occupée, où quelque 40.000 personnes ont été déplacées depuis le 19 janvier, jour de l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu à Ghaza.

### Ghaza : l'occupation sioniste coupe l'électricité des stations de dessalement à Deir al-Balah

L'occupation sioniste a coupé l'électricité des stations de dessalement relevant de la municipalité de Deir al-Balah, privant 70 % des Palestiniens de la bande de Ghaza de l'eau potable, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa.

La municipalité, citée par Wafa, a indiqué que l'entité sioniste avait coupé l'électricité alimentant deux stations de dessalement qui fournissent de l'eau à environ 70 % des habitants de la région. Ces deux stations produi-

sent ensemble près de 20 000 mètres cubes d'eau dessalée par jour.

Fin décembre dernier, Human Rights Watch (HRW) avait déclaré dans un rapport, que l'occupation sioniste avait intentionnellement privé les Palestiniens de Ghaza d'un accès adéquat à l'eau depuis octobre 2023, entraînant des milliers de victimes et commettant ainsi un crime contre l'humanité d'extermination et des actes de génocide.

Dans ce rapport de 179 pages, HRW

avait constaté que l'occupation avait "abord coupé l'approvisionnement en eau courante à Ghaza, puis l'avait restreint.

Elles avaient rendu la plupart des infrastructures d'eau et d'assainissement inutilisables en coupant l'électricité et en restreignant l'approvisionnement en carburant.

S'ajoutent, la destruction délibérée, des réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que le matériel nécessaire à la remise en état de ces réseaux.

## AUTRICHE

### Le nouveau gouvernement prête serment

Le nouveau gouvernement autrichien dirigé par le chancelier Christian Stocker a prêté serment lundi, rapportent des médias. Le nouveau gouvernement formé par le Parti populaire autrichien (ÖVP), le Parti social-démocrate d'Autriche (SPD) et le parti La nouvelle Autriche et le Forum libéral (NEOS), a prêté serment au palais de la Hofburg, devant le président Alexander Van der Bellen.

Lors de la cérémonie, le chef de l'Etat a proclamé Christian Stoker, chancelier fédéral, conformément à la Constitution. Le poste de vice-chancelier a été confié à Andreas Babler, leader de l'ÖVP, tandis que le ministère des Affaires étrangères a été confié à Beate Meinl-Reisinger, chef du parti NEOS.

Claudia Tanner et Gerhard Karner de l'ÖVP ont quant à eux, en charge respectivement les portefeuilles de la Défense et de l'Intérieur.

## COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

### Le juge japonais Yuji Iwasawa élu nouveau président de la CIJ

Le Japonais Yuji Iwasawa a été nommé lundi à la tête de la Cour internationale de justice (CIJ), en remplacement de Nawaf Salam, le nouveau Premier ministre du Liban.

Yuji Iwasawa sera président de la CIJ jusqu'à l'expiration du mandat de M. Salam, le 5 février 2027, a indiqué la cour dans un communiqué. M. Iwasawa est membre de la CIJ depuis juin 2018.

Il était, auparavant, professeur de droit international à l'Université de Tokyo et a occupé les fonctions de président du Comité des droits de l'homme des Nations unies.

Principal organe judiciaire de l'ONU, la CIJ qui siège à La Haye, a été créée en 1946, pour mission de régler les litiges entre Etats.

## TADJIKISTAN

### Le parti au pouvoir remporte les élections législatives

Le Parti démocratique du peuple, au pouvoir au Tadjikistan, a remporté les élections législatives de dimanche avec 51,9 % des voix, a annoncé lundi Bakhtiyor Khudoyorzoda, président de la Commission électorale centrale.

Le parti au pouvoir, dirigé par le président Emomali Rahmon, a obtenu 12 des 22 sièges sur les listes de partis, et 37 sièges dans 41 circonscriptions à mandat unique, selon la commission électorale.

Sur les 22 sièges des listes de partis, le Parti agraire a obtenu cinq sièges, le Parti de la réforme économique trois sièges, et le Parti socialiste et le Parti démocratique un siège chacun.

Ces 22 des 63 sièges de la chambre basse du Parlement ont été disputés par 68 candidats désignés par des partis politiques, tandis que les 41 sièges restants seraient attribués à 152 candidats répartis dans 41 circonscriptions.

APS

## TISSEMSILT

## La direction de la culture dévoile sa grille de programmes pour le mois de Ramadhan 2025

La direction de la culture de la wilaya de Tissemsilt a dévoilé sa grille des programmes pour le mois sacré de Ramadhan 2025, avec une variété de programmes dont plus de 60 activités programmées à travers les 22 communes, en réponse aux demandes des associations, artistes et intellectuels souhaitant contribuer à l'animation des soirées ramadanaises.

**ParAbed Meghit**

Ces festivités comprennent des spectacles de chant religieux, des concerts de musique populaire et andalouse, des représentations théâtrales, ainsi que des spectacles humoristiques. Des expositions d'arts plastiques seront également au programme, offrant aux habitants un espace de découverte et d'échange artistique. Les événements se dérouleront dans divers lieux culturels, maisons de jeunes, bibliothèques municipales et espaces publics. Cette initiative vise à offrir aux citoyens des moments de divertissement tout en valorisant le patrimoine culturel



et artistique de la région. En plus des festivités ramadanaises, la direction de la culture de Tissemsilt a intégré à son programme des événements marquant plusieurs dates importantes du mois de mars. Ainsi, des activités spécifiques seront organisées à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, de la Journée de la Victoire, des vacances scolaires du printemps et de la Journée mondiale des personnes en situation de handicap. Des séances littéraires mettant en avant les écrivaines, des pièces de théâtre et des spectacles destinés aux enfants seront proposés. Une soirée artistique à caractère patriotique est également prévue pour célébrer l'héritage national. Ces animations auront lieu dans des infrastructures culturelles, mais aussi dans des centres pédagogiques dédiés aux personnes en situation de handicap, assurant ainsi un accès inclusif à la culture pour tous les habitants de la wilaya.

tionale des droits de la femme, de la Journée de la Victoire, des vacances scolaires du printemps et de la Journée mondiale des personnes en situation de handicap. Des séances littéraires mettant en avant les écrivaines, des pièces de théâtre et des spectacles destinés aux enfants seront proposés. Une soirée artistique à caractère patriotique est également prévue pour célébrer l'héritage national. Ces animations auront lieu dans des infrastructures culturelles, mais aussi dans des centres pédagogiques dédiés aux personnes en situation de handicap, assurant ainsi un accès inclusif à la culture pour tous les habitants de la wilaya.

## MOSTAGANEM

## 27 soirées artistiques programmées pour les nuits de Ramadhan (Direction)

La maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" de la ville de Mostaganem et sa succursale de la ville de Sidi Ali organiseront 27 soirées artistiques dans le cadre de l'animation culturelle des nuits du mois de Ramadhan, a indiqué, dimanche, la direction de la Culture et des Arts de la wilaya.

Ce programme artistique, qui débutera le 5 du mois sacré dans la salle de spectacles "Mustapha Abderrahmane", mettra en avant plusieurs artistes algériens tels que Ammar Belahcen, Mustapha Boukharouba, Hamou Beljilali, Mahfoud Boukhalfa, Amine Houki, entre autres.

A partir de la mi-Ramadhan, d'autres activités seront programmées et seront animées par des groupes et associations spécialisés dans le chant andalou, comme les associations "Wichah El-Andalous", "Maya Band", "El-Amel El-Andalousia", "El-Fen wa nashat", et "Ibn Baja", avec la participation des artistes Djilali Benbouziane, Nourredine Benatia et Fayçal Benkrizi.

Il est également prévu qu'entre le 22 et le 26 mars, des soirées religieuses seront organisées, comprenant des chants et des récitals soufis, ainsi que des chansons spirituelles, clôturées par la célébration de la Nuit du Destin (Leilat El-Qadr), a-t-on précisé.

De son côté, la succursale de la maison de la culture "Ould Abderrahmane" à Sidi Ali (50 km à l'Est de Mostaganem) a prévu un programme similaire, incluant 7 soirées dédiées à la musique Aïssouaï, la musique chaabi et le chant religieux.

Ce programme, qui se poursuivra jusqu'au 27 mars, comprendra également des soirées spéciales pour célébrer plusieurs événements, dont la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, le 14 mars, la fête de la victoire, le 19 mars, ainsi que la Journée mondiale du théâtre, le 27 mars, selon la même source.

D'autre part, la direction de la Culture et des Arts de la wilaya a indiqué que d'autres établissements relevant du secteur organiseront également des activités et événements correspondant à la spécificité de ce mois sacré, notamment au niveau du théâtre régional "Djilali Benabdellahim", de la bibliothèque principale de lecture publique "Moulay Belhamissi", du musée de Bordj Turk, de la maison du Caïd et de l'Ecole des Beaux-arts.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TAMANRASSET  
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
NIF 099911019011537

## MISE EN DEMEURE N°02, ET DERNIERE (avant résiliation)

- En application des clauses du Contrat n°43/ 2024du 10/11/2024
- Vu à la Fin des délais contractuels d'étude
- Vu à la Mise en Demeure N°01, publiée dans les Journaux Al-djazair el djadida et l'expression dateu 27/01/2025

Le Bureau d'Etudes - Dalilmoulay Ahmed - sis au n°74, Qasr Hamad, Commune de Tsabit, et titulaire du contrat relatif à l'étude de la réhabilitation et de l'aménagement des voies urbaines pour les quartiers des communes de l'état de Tamanrasset, Lot N°09/ ACL Ain amguel , Ceci est dû à votre non-réponse à Mise en demeure n°01 et à votre dépassement des délais contractuels. Nous vous demandons de vous rapprocher auprès de nos services et lever toutes réserves inscrites au dossier de première phase et Déposer dossier d'exécution (deuxième phase) dans un délai maximum de 48 heures à compter de la date de la première publication de cette Mise en demeure dans les journaux nationaux et/ou le BOMOP.

Faute d'obtempérer à la présente mise en demeure, dans les délais prescrits, les mesures réglementaires conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-274 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public, seront appliquées à votre encontre.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Boumerdes  
Direction des Equipements Publics  
NIF : 0010.18001.00009.68

## Mise en demeure N°01

- Vu l'opération N° : N.I.011.044.03.4035.000.035.24.009 : Portant : Étude, suivi aménagement et réhabilitation au profit du cycle secondaire.
- Vu contrat N° : 10/DEP/2024 du 04/11/2024 portant : Lot N°09 : Travaux de réfection d'éanchéité au lycée Karim Belkacem\* à Isser.
- Vu le courrier N°1274/DEP/SS/2024 en date du 20/11/2024 établi par la direction des équipements de la wilaya de Boumerdes pour notifie l'ODS de démarrage des travaux.
- Vu la mise en demeure N°01 en date de 03/12/2024 sous référence N : 1338/DEP/SS/2024 établi par la direction des équipements public de la wilaya de Boumerdes pour notifie l'ODS de démarrage des travaux.
- Vu la mise en demeure N°02 en date de 19/12/2024 sous référence N : 1390/DEP/SS/2024 établi par la direction des équipements public de la wilaya de Boumerdes pour notifie l'ODS de démarrage des travaux.

- Le Directeur des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes , met en demeure l'entreprise ZOUGARI DJILALI faisant élection domicile HAY MENED AIN DEFLA, titulaire du contrat N° : 10/DEP/2024 DU 04/11/2024 portant Réalisation du projet d'aménagement et réhabilitations des établissement du cycle secondaire en lots séparée : Lot N°09 : Travaux de réfection d'éanchéité au lycée Karim Belkacem à Isser et ce dans un délai de huit (08) jours : à compter de la publication par voie de presse ; de la présente mise en demeure : à l'effet de : - se présenter pour notifie l'ODS de démarrage dans les plus brefs délais.

Faute par l'entreprise : titulaire du marché sus indiqué ; de se conformer aux prescriptions de la présente mise en demeure : il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur ainsi que les dispositions contractuelles en la matière.

## MWC BARCELONE 2025

### L'Algérie en tête de l'adoption de l'intelligence artificielle en Afrique : une vision stratégique affirmée

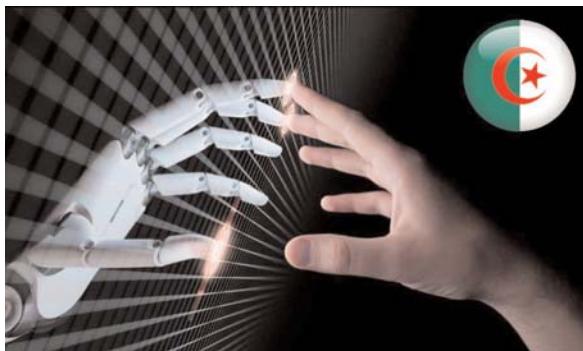
Lors de la récente réunion ministérielle tenue en marge du Congrès mondial de la téléphonie mobile, l'Algérie a une nouvelle fois réaffirmé son rôle de leader en matière d'intelligence artificielle (IA) en Afrique.

Par Abed Meghit

Avec la participation de 26 pays, dont 14 ministres présents sur place et 12 intervenant à distance, la rencontre a été l'occasion de mettre en lumière les initiatives stratégiques du pays dans ce domaine. Dans son intervention, le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a détaillé les investissements majeurs réalisés par l'Algérie pour favoriser l'adoption et le développement de l'IA. Il a notamment mis en avant :

L'École nationale supérieure d'intelligence artificielle, créée il y a quatre ans sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, bien avant que l'IA ne devienne un enjeu mondial majeur.

Le plus grand centre de données et de calcul de la région, infrastructure essentielle pour le traitement des données massives et le développement des technologies avancées. La mise en place de centres de formation aux compétences numériques ("Skills Centers") et d'un



fonds d'investissement dédié à l'IA, visant à renforcer les compétences et encourager l'innovation technologique en Algérie. Le ministre a également souligné l'importance des travaux issus du sommet ministériel africain sur les startups, qui s'est tenu récemment et a abouti à une déclaration commune et une feuille de route pour l'adoption de l'IA en Afrique. Il a plaidé pour que cette feuille de route serve de référence aux actions du Conseil africain de l'intelligence artificielle, tout en appelant à son approfondissement et à son adoption à l'échelle continentale.

Par ailleurs, M. Zerrouki a insisté sur les atouts de l'Algérie en tant que destination idéale pour les futurs investissements dans les centres de données. Selon lui, cette position privilégiée repose sur des infrastructures de télécommunications solides, un capital humain hautement qualifié et une compétitivité énergétique renforcée par d'abondantes ressources naturelles. Grâce à sa situation géographique centrale, l'Algérie aspire ainsi à devenir un hub technologique incontournable pour l'Afrique et le bassin méditerranéen. Cette approche vision-

naire a été saluée par les participants à la réunion, notamment par M. Lacina Koné, directeur général de Smart Africa, qui a insisté sur l'importance de tirer parti des conclusions du sommet ministériel africain pour orienter les stratégies d'IA du continent. À travers ces initiatives, l'Algérie poursuit son ambition d'un virage numérique inclusif et innovant, en plaçant la formation des talents et l'innovation au cœur de sa stratégie. Une trajectoire qui témoigne des défis et opportunités liés à l'essor de l'intelligence artificielle sur le continent africain.

### Huawei dévoile ses nouvelles technologies liées à l'IA

L'entreprise chinoise des télécommunications Huawei a dévoilé ses nouvelles technologies liées à l'intelligence artificielle (IA) lors du Mobile World Congress (MWC) qui a débuté lundi à Barcelone (Espagne).

Sous le thème "Accélérer le monde intelligent", Huawei a dévoilé, lors d'un événement thématique sur le sujet, plusieurs solutions axées sur l'intelligence artificielle dédiée au mobile et à la transformation numérique des entreprises.

Il s'agit notamment d'une série de solutions innovantes qui combinent la 5G et l'IA pour

améliorer les services de communication et qui promet d'ouvrir de nouvelles possibilités pour les opérateurs et les entreprises.

À travers son stand au salon de Barcelone, Huawei offre aux visiteurs l'opportunité d'explorer ses différentes innovations grâce à des démonstrations pratiques et des échanges avec des experts.

Dans le secteur des smartphones, Huawei a développé des modèles intégrant des fonctionnalités améliorées de bureau intelligent et des avancées en imagerie mobile grâce à l'IA, ainsi que des applications dé-

dées au fitness et à la santé. Le MWC 2025 qui se déroule du 3 au 6 mars, réunit les principaux acteurs de l'industrie mobile pour façonner l'avenir des télécommunications.

L'Algérie participe à ce salon par une délégation conduite par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, qui a pris part, dimanche à Barcelone, à une réunion des ministres africains des télécommunications et de l'innovation visant à établir des bases solides pour l'intégration de l'intelligence artificielle sur le continent africain.

### E-COMMERCE

### Nécessité de prendre les mesures garantissant la confidentialité et la sécurité du traitement des données personnelles (ANPDP)

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a invité, lundi, l'ensemble des acteurs opérant dans le domaine du commerce électronique à prendre les mesures organisationnelles et techniques nécessaires pour garantir la confidentialité et la sécurité du traitement des données personnelles et protéger ainsi la vie privée des individus.

"Pour un accès sécurisé garantissant la protection des données personnelles des consommateurs et clients et assu-

rant un climat de confiance dans les opérations de commerce électronique, l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel invite l'ensemble des acteurs opérant dans le domaine du commerce électronique à prendre les mesures organisationnelles et techniques nécessaires pour garantir la confidentialité et la sécurité du traitement des données personnelles et les protéger contre les risques de détérioration, de perte, de divulgation ou d'accès non autorisé lors des transactions de

commerce électronique, en vue de protéger la vie privée des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, conformément aux dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel", précise la même source.

"Etant responsables du traitement dans les données aux termes des dispositions de la loi 18-07, les commerçants et acteurs opérant dans le domaine du e-commerce via des sites, pages ou

applications électroniques sont tenus de déclarer tout traitement de données via le portail numérique de l'Autorité à l'adresse <https://portail.anpdp.dz>", ajoute la même source.

Les responsables du traitement dans le e-commerce doivent se mettre en conformité avec les dispositions de la loi 18-07, insiste l'ANPDP, précisant qu'ils peuvent contacter ses services via le courriel disponible sur son site Web ([www.anpdp.dz](http://www.anpdp.dz)).

APS

**ALGÉRIE TÉLÉCOM**  
**Le Green All-Optical Network Forum est une conférence annuelle organisée par l'IDATE DigiWorld**



Par F Yanis

Le forum récompense chaque année l'excellence et l'innovation dans le secteur à travers les Green All-Optical Network Forum Awards. Ces distinctions honorent les opérateurs qui se sont démarqués dans le développement de services haut débit gigabit, l'innovation technologique en matière de réseaux tout optique, l'amélioration de l'expérience utilisateur en matière de haut débit fixe et le développement durable des réseaux grâce à l'efficacité énergétique et à la réduction des émissions de carbone. Encore une reconnaissance internationale qui s'ajoute aux divers succès enregistrés par l'entreprise, cette distinction honore son expertise et sa vision en matière de transformation numérique et d'accessibilité au très haut débit pour les foyers algériens.

Grâce à un plan stratégique priorisant le développement et la modernisation des infrastructures, un engagement illustré par un parc clients atteignant 1,8 Million de foyers raccordés en fibre optique en Février 2025, et comptant des wilayas avec une couverture à 100% en FTTH, Algérie Télécom s'impose comme un acteur clé du développement numérique Algérie, et persévère dans une dynamique d'innovation et d'expansion afin d'accompagner la transition numérique et d'assurer une connectivité de qualité sur l'ensemble du territoire national. Algérie Télécom, encore une fois a confirmé sa position parmi les grandes institutions internationales dans le domaine des télécommunications, après avoir remporté aujourd'hui le « Prix de la Bonne Pratique du Développement du Haut Débit à Domicile », lors du Forum des Réseaux Verts Tout Optiques, organisé par l'IDATE en marge du Mobile World Congress (MWC), du 03 mars au 06 mars 2025 à Barcelone (Espagne), en présence de: M. Sid Ali Zerrougui, Ministre des Postes et Télécommunications; et M. Abdelfattah Daghmoum, Ambassadeur d'Algérie en Espagne.

En reconnaissance de son développement et de l'extension du réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH). Des leaders de l'industrie technologique, des experts et des chercheurs ont assisté à ce forum pour discuter de l'avenir du réseau de fibre optique et aborder les principaux défis et innovations dans le même domaine. Recevoir ce prix prestigieux aujourd'hui est une reconnaissance et une incarnation du travail acharné des équipes et de leur engagement dans un esprit de responsabilité dans le développement du réseau de fibre optique (FTTH) en Algérie. Ce prix d'honneur international incarne l'engagement indéfectible d'Algérie Telecom envers l'excellence à travers sa contribution à l'accélération de la transformation numérique du pays, à la construction d'une infrastructure de télécommunications durable et avancée en Algérie et au renforcement de son leadership au niveau régional.

R.Y.

# Programme de la soirée

TF1 21:10

Elsbeth  
Saison 2

Elsbeth se retrouve membre d'un jury dans une affaire de meurtre. L'accusé, une femme, se serait introduit dans l'appartement de son voisin et l'aurait battu à mort avec une batte de baseball. Mais elle compte bien botter en touche en espérant passer un peu de temps avec son fils Teddy. Malheureusement le juge Crawford en décide autrement. Elle est sommée de rester et de faire partie de ce jury. Elle tente une dernière fois de se faire excuser en allant le voir dans son bureau mais celui-ci se montre ferme et lui conseille de ne pas faire de commentaire sur l'affaire.

france 2 21:10

L'intruse  
Saison 1

Après la naissance de leur 3e enfant, Paula et son époux Jérôme tentent de reprendre pied. Pour mener à bien carrières et vie familiale, le couple décide d'embaucher une jeune fille au pair. De prime abord, la pétulante Tess cumule les qualités, et sait rapidement se montrer indispensable. Mais peu à peu, le vernis semble se craqueler, et Paula commence à douter de la fiabilité de la nounou, dont la présence quotidienne lui semble de plus en plus pesante. Parallèlement, la jeune maman est éprouvée et peine à retrouver sa place dans le domaine professionnel...

france 3 21:10

Les Victoires de la  
Musique classique

La présentatrice part à la découverte de la Normandie, le temps d'un printemps. Le géologue et photographe Arnaud Guérin profite de la lumière si particulière de cette saison pour saisir, vue du ciel, la floraison des pommiers et des champs de lin. A Lion-sur-Mer, sur la Côte de Nacre, les propriétaires de maisons de vacances se préparent, avant le début de l'été. Jasmin Derrömpré préserve un trésor familial : la Villa Louis. Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande abrite des demeures à toit de chaume, trésors du XVIIe siècle. Enfin, découverte d'une pêche remontant au Moyen Âge, encore pratiquée à Agon-Coutainville, par Anthony Mahé.

CANAL+ 21:06

Football : Ligue des  
champions Saison 2024  
Paris SG - Liverpool

Ligue des champions.  
8e de finale aller.  
Paris Saint-Germain / Liverpool.

M6 21:10

Qui veut être mon  
associé ? Saison 5

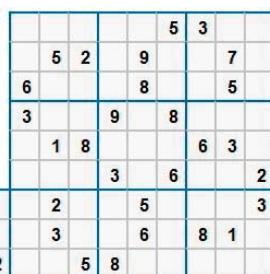
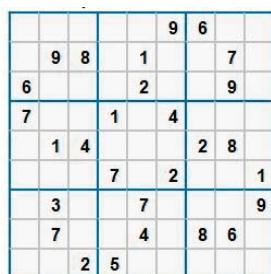
De nouveaux entrepreneurs défendent leur projet sur le plateau. Benoit et Gustavo, les créateurs de "Hocoia" proposent d'apporter des services médicaux aux zones les plus reculées grâce à des bus santé connectés. Clarisse veut régler le problème des vêtements qui s'accumulent et qui n'ont plus d'utilité. Pour cela, elle a créé "FabBRICK", des briques fabriquées à partir de textiles recyclés qui sont parfaites pour les murs et les aménagements. "Chericò" est le produit que présentent Doriane, Guillaume et Jacques afin de remettre la chicorée au goût du jour.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku N°2456

*Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.*

*Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.*



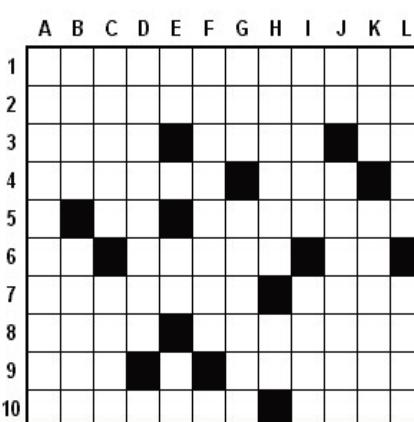
- Horizontalement:**  
 1 - Boulangerie  
 2 - Extraordinaire  
 3 - Soutien matériel - Atteint d'achondroplasie - Coincé  
 4 - Attrair - Usine de cadres  
 5 - Il vaut bien le tantale - Fins de loteries  
 6 - Gros mot enfantin - Philosophe de Vouziers - Rêve de rat  
 7 - En gros - A point  
 8 - Local sur le pont - Espèces de cataïres  
 9 - Père de mullet - Baguiers  
 10 - Formules magiques - Cité vénète

- Verticalement:**  
 A - Stagnera  
 B - Pilastre carré - Nom de la pomme cannelle  
 C - Rejetant une thèse - Perspectives  
 D - Qui copie les sons naturels  
 E - Sixième degré - C'est le numéro 18  
 F - Combustion vive  
 G - Nid d'espions - Venues seules  
 H - Dirigeante plus têtue que ses sujets - Ordinateur individuel  
 I - Harcela - Titre de religieuse  
 J - Dans le passage déjà cité - Mammifères des Antilles  
 K - Cri d'aficionado - Sont dans l'erreur  
 L - Jamais utilisés - Ouije

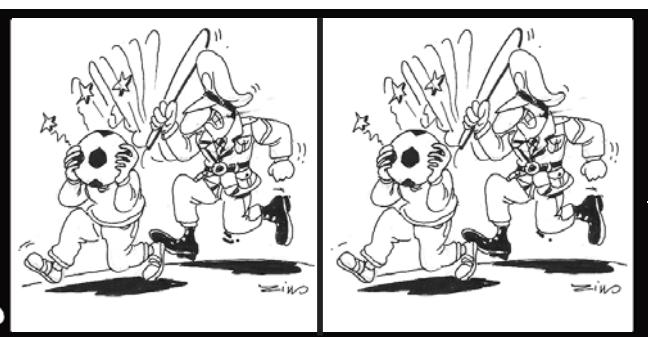
*"Qui ne vit que pour soi dans l'isolement vit pour bien peu de chose."*

Marie-Jeanne Riccoboni

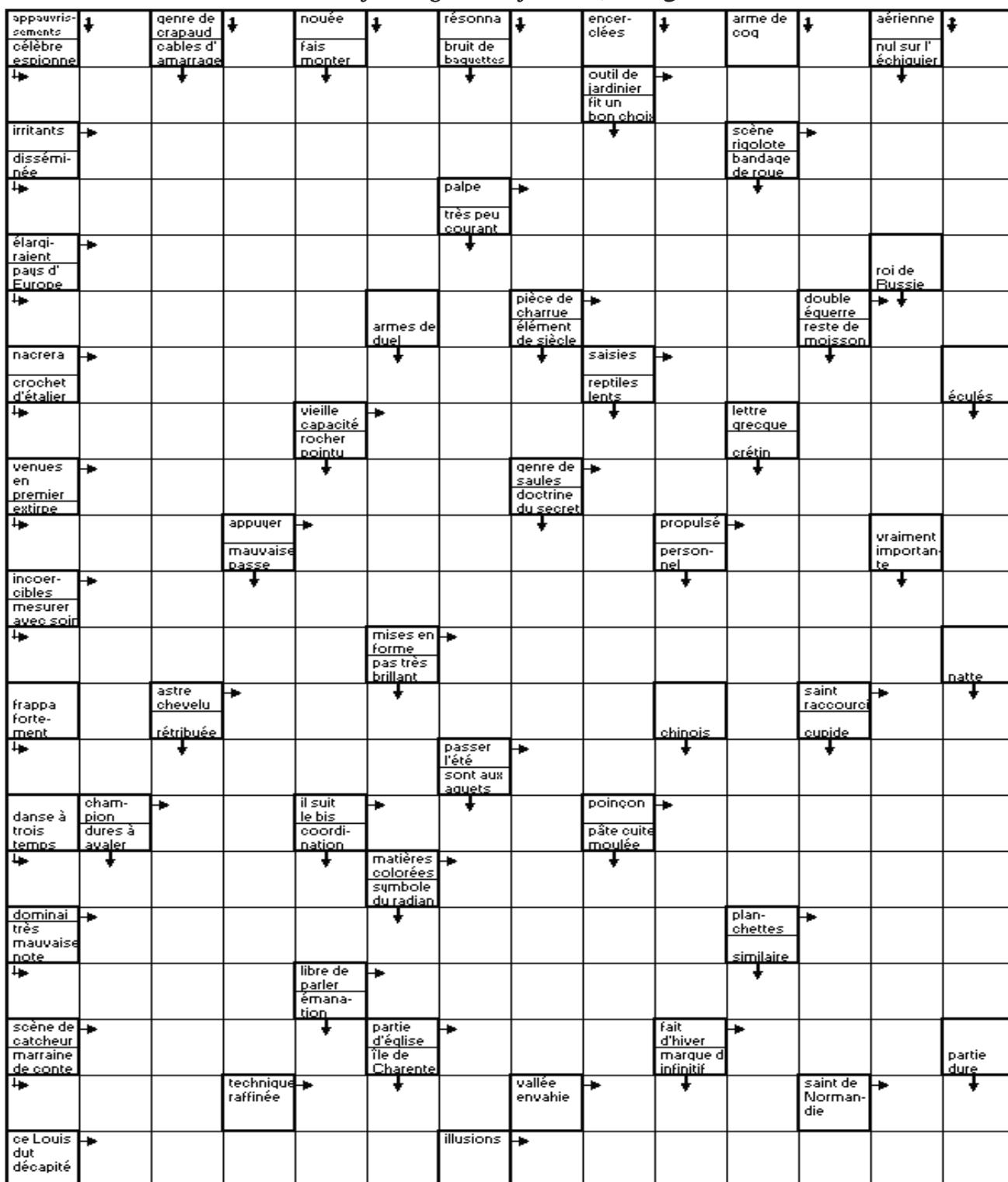
### Mots croisés N°2456



Zenreurs



## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1156



## Solution

Sudoku n°2456

1	4	7	8	5	9	6	2	3
2	9	8	3	1	6	4	7	5
6	5	3	4	2	7	1	9	8
7	2	9	1	8	4	3	5	6
3	1	4	6	9	5	2	8	7
8	6	5	7	3	2	9	4	1
4	3	6	2	7	8	5	1	9
5	7	1	9	4	3	8	6	2
9	8	2	6	1	7	3	4	5
1	4	2	5	3	6	7	8	9
2	3	8	6	1	9	7	5	4
8	1	7	2	9	6	4	3	5
5	6	4	2	3	8	7	1	9
3	2	6	5	7	4	8	9	3
6	9	3	1	7	4	2	8	5
4	5	2	3	8	6	1	9	7
8	1	7	6	2	5	3	4	9
5	4	6	2	3	8	7	1	9
1	2	6	7	5	9	4	3	8
3	8	5	4	6	1	7	2	9
4	7	9	8	3	2	5	1	6

Mots Croisés n°2456

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	A	N	I	F	I	C	A	T	I	N
2	I	N	I	M	A	G	I	N	A	B	L
3	E	T	A	I	N	A	I	N	E	A	E
4	T	E	N	T	A	I	E	N	A	E	L
5	I	T	A	T	I	R	A	G	E	S	M
6	N	A	T	A	I	N	E	O	R	E	O
7	E	N	V	I	R	O	N	M	U	R	P
8	R	O	U	F	N	E	P	E	T	E	S
9	A	N	E	A	E	C	R	I	S	A	I
10	S	E	S	A	M	E	S	E	Y	E	Y

Grille géante n°1156

P	B	L	T	A	E	L
M	A	T	A	R	I	S
U	R	T	I	C	A	P
E	P	A	S	C	R	E
G	R	E	C	E	A	G
E	I	R	I	S	R	E
E	S	S	E	R	E	E
O	A	I	N	E	S	E
D	O	R	E	S	I	E
N	C	M	O	U	L	E
A	S	S	E	T	V	R
S	E	N	A	I	E	S
A	S	T	E	R	A	E
V	A	L	S	P	G	E
Z	E	R	O	M	I	S
F	E	E	A	T	R	I
S	E	I	Z	E	L	O

## CYCLISME

**Réda Kahlal nouveau directeur technique national**

## CYCLISME

**Un an de prison avec sursis requis contre un ancien médecin**

Le parquet de Marseille a requis, lundi, une peine d'une année de prison avec sursis et 5 000 euros d'amende contre le médecin colombien Fredy Gonzales Torres, soupçonné d'avoir aidé les frères Nairo et Dayer Quintana à se doper lors du Tour de France 2020.

Vainqueur du Tour d'Italie en 2014 et du Tour d'Espagne en 2016, trois fois sur le podium du Tour de France, Nairo Quintana courrait alors pour la formation française Arkéa-Samsic.

Lors de deux perquisitions menées le 16 septembre 2020 dans des hôtels occupés par l'équipe bretonne lors du Tour de France, du matériel et des médicaments avaient été saisis, notamment dans la chambre du docteur Gonzales, absent lundi à l'audience tenue au tribunal judiciaire de Marseille. Le médecin colombien y était jugé pour "détention d'une substance ou méthode interdite aux fins d'usage" par un sportif sans justification médicale, en l'espèce des équipements, outils, produits et dispositifs permettant de mettre en oeuvre des perfusions et/ou des injections intraveineuses", ainsi que pour les avoir administrées "sans justification médicale" aux frères Quintana.

Estimant que l'on était dans ce dossier "au-delà du faisceau d'indices", la procureure Marion Chabot a demandé contre Fredy Gonzales "un an d'emprisonnement avec sursis, 5 000 euros d'amende et une interdiction pendant cinq ans d'exercer toute activité en lien avec une instance sportive". Après avoir sans succès déposé des requêtes en nullité de la procédure, l'avocat du prévenu, Me Mohamed El Yousfi, a rappelé qu'"aucun produit dopant" n'avait "jamais été saisi" dans cette affaire et a plaidé la relaxe.

Le jugement a été mis en délibéré au 2 avril. En 2022, Nairo Quintana avait été disqualifié du Tour de France, dont il avait pris la sixième place, après la découverte dans son sang de traces de Tramadol, un antidouleur interdit par le règlement médical. A 35 ans, il court aujourd'hui pour l'équipe espagnole Movistar.

**Le technicien Réda Kahlal a été nommé hier nouveau Directeur technique national de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), en remplacement de Smail Douzi.**

La nomination s'est faite par le président de l'instance, Kheiredine Barbari, ayant témoigné au passage sa gratitude à Douzi pour ce qu'il a apporté à la discipline, en lui souhaitant beaucoup de réussite dans ses projets futurs. "La fédération souhaite

exprimer sa gratitude à Douzi pour tout ce qu'il a apporté au cyclisme algérien en tant que Directeur Technique National. Une période pendant laquelle son travail, son dévouement et son sens des responsabilités ont été inestimables", a indiqué

l'instance dans un communiqué. Pour rappel, Kheiredine Barbari, avait été réélu à l'unanimité à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2024-2028, lors de l'assemblée générale élective (AGE) tenue samedi 9 novembre 2024.

## TENNIS MASTERS 1000

**Alcaraz et Swiatek pour un 3<sup>e</sup> titre à Indian Wells**

L'Espagnol Carlos Alcaraz et la Polonoise Iga Swiatek visent un troisième titre, de suite pour l'Espagnol, en quatre ans pour la Polonoise, au Masters 1000 d'Indian Wells (Californie, Etats-Unis) qui débute mercredi, en l'absence du leader mondial au classement ATP, l'Italien Jannik Sinner.

Alcaraz vise à Indian Wells un troisième titre en trois ans, une performance réussie seulement par Roger Federer (2004-2006) et Novak Djokovic (2014-2016). Malgré soin succès lors de l'ATP 500 de Rotterdam, l'Espagnol reste sur une élimination en quart de finale lors de l'ATP 500 de Doha par le Tchèque Jiri Lehecka il y a deux semaines, après une défaite en quarts de l'Open d'Australie contre Djokovic.

Par les favoris au sacre final, figure le Serbe Novak Djokovic qui cherche un 6<sup>e</sup> titre record chez les hommes, malgré le fait qu'il ne s'est plus imposé en Californie depuis 2016, il se présente cette fois-ci, avec une condition à parfaire. Djokovic est revenu à la compétition il y a deux semaines à Doha après avoir soigné une déchirure musculaire à la cuisse gauche, qui l'avait contraint à l'abandon en demi-finale de l'Open d'Australie, pour une défaite au premier tour de cet ATP 500 contre l'Italien Matteo Berrettini. En cas de bon parcours, il pourrait affron-



ter Alcaraz pour un choc dès les quarts de finale.

Son premier match, au 2<sup>e</sup> tour, pourra l'opposer à Nick Kyrgios. Djokovic, désormais N.7 mondial, avait été sorti dès le 3<sup>e</sup> tour à Indian Wells l'an passé par l'Italien Luca Nardi.

Le circuit masculin va continuer de vivre sans son N.1 mondial Jannik Sinner, suspendu trois mois par l'Agence mondiale antidopage (AMA) après un accord décrit, point final d'une longue affaire débutée par un contrôle positif au clostébrol dans le cadre du tournoi d'Indian Wells 2024. Chez les dames, la N.2 mondiale, la Polonoise Iga Swiatek va essayer de revenir fort à la compétition, elle qui n'a pas réussi d'exploit en début d'an-

née, perdant en demies de l'Open d'Australie contre Madison Keys, en demies du WTA 1000 de Doha contre Jelena Ostapenko puis en quarts du WTA 1000 de Dubai contre Mirra Andreeva.

Suspendue un mois par l'antidopage l'an passé pour un contrôle positif à la trimétazdine, Swiatek n'a plus soulevé de trophée depuis Roland Garros en juin dernier. La jeune russe Mirra Andreeva (17 ans), nouvelle terreur du circuit, fait partie des attractions du tournoi. Elle est devenue il y a dix jours la plus jeune joueuse de l'histoire à remporter un tournoi WTA 1000 à Dubaï. La N.11 mondiale avait perdu au premier tour l'an passé à Indian Wells.

## GOLF - PGA

**L'américain Joe Highsmith crée la surprise au Cognizant Classic**

L'outsider américain Joe Highsmith a créé la surprise avec un premier succès sur le tournoi PGA Cognizant Classic à Palm Beach Gardens (Floride, Etats-Unis) dimanche. Joe Highsmith a réussi une superbe dernière journée en 64 (-7 sous le par), qui lui a permis de gagner sept places pour un total de -19 et un premier succès sur le circuit nord-américain PGA. Il a devancé de deux coups ses compatriotes Jacob Bridgeman et JJ Spaun. Highsmith avait tout juste passé le cut vendredi avec un total alors à -5 (des joueurs à -4 avaient été éliminés). Âgé de 24 ans, le 170e joueur mondial, professionnel depuis 2022, n'avait jamais fait mieux que 5e sur le circuit. Leader de jeudi à samedi, l'Américain Jake Knapp a noté son dimanche (72, 1 au-dessus du par) pour reculer au 6<sup>e</sup> rang (-15 au total). Classement final du tournoi PGA Cognizant Classic (par 71) : 1. Joe Highsmith (USA) -19 (65-72-64-64) 2. Jacob Bridgeman (USA) -17 (68-68-67-64) . JJ Spaun (Etats-Unis) -17 (64-70-67-66) 4. Max McGreevy (Etats-Unis) -16 (69-68-64-67) . Ben Griffin (Etats-Unis) -16 (68-65-66-69)(...).



APS

## LIGUE 1 MOBILIS (JS KABYLIE)

# Le gardien Gaya Merbah de retour à l'entraînement après six mois d'absence

Le gardien de but de la JS Kabylie, Gaya Merbah, a repris l'entraînement lundi soir, six mois après avoir contracté une sérieuse blessure au niveau de la jambe gauche, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, mardi.

"Après une longue absence due à sa blessure, notre gardien Gaya Merbah est en fin de retour sur le terrain", a indiqué la JSK sur ses réseaux sociaux. Merbah (30 ans) s'était blessé lors d'un match amical, disputé le 18 septembre 2024 face à l'US Biskra, au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, poussant l'arbitre à interrompre le match suite à cette blessure.

Le lendemain, l'ancien portier du CR Belouizdad a été opéré au CHU de Tizi-Ouzou, avant de rejoindre le centre médical Aspetar à Doha (Qatar), pour suivre une longue rééducation. Gaya Merbah, s'est engagé durant l'intersaison avec les "Canaris" pour cinq saisons. Le portier a décidé de retourner au pays après une expérience de deux saisons à l'étranger, lui qui

avait également porté les couleurs de plusieurs clubs entre autres le NA Hussein-Dey (2016-2019) et le CR Belouizdad (2019-2022).

Avec le Chabab, l'enfant de Tadmaït (Tizi-Ouzou) avait remporté trois titres de championnat de rang (2020, 2021, 2022). En son absence, les deux gardiens Mohamed Idir Hadid et Seif Benrabah, se sont alternés pour garder la cage de la formation kabyle. Au terme de la 18e journée, la JSK, qui reste sur un succès remporté vendredi dernier à domicile face au Paradou AC (2-1), occupe la troisième place du classement, en compagnie de l'USM Alger, avec 29 points chacun, à huit longueurs du leader le MC Alger (37 pts).



## CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

### Inauguration de l'académie de diffusion et des programmes des réalisateurs TV



La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé avoir inauguré son académie de diffusion ainsi que son programme des réalisateurs TV à Johannesburg (Afrique du Sud), dans le but d'améliorer la qualité de la production télévisuelle et des normes de diffusion dans le football africain. L'académie de diffu-

sion de la CAF s'inscrit pleinement dans la vision du président de l'instance dirigeante du football africain, précise le communiqué de l'instance africaine publié sur son site officiel.

La CAF rappelle que la télévision joue un rôle clé dans la diffusion d'un produit de classe mondiale qui soit commerciale-

ment solide. Elle signale que son tournoi phare, la Coupe d'Afrique des nations (CAN), a attiré "plus de 1,4 milliard de téléspectateurs et 2,2 milliards de flux numériques, faisant de cet événement l'un des quatre plus grands du football mondial".

Le communiqué souligne que l'académie de diffusion de la CAF se concentrera sur le perfectionnement des compétences des réalisateurs TV, des caméramans, des producteurs, des gestionnaires de sites de diffusion, des responsables de liaison avec les diffuseurs, des commentateurs et de nombreux autres acteurs essentiels à la livraison du produit au cours d'une période de deux ans. L'objectif final est de garantir que le football africain atteigne des normes de classe mondiale dans les 54 associations membres de la CAF, conclut la même source.

## LIGUE 2 AMATEUR

### Un match à huis clos pour la JSD Jijel

La JSD Jijel, sociétaire du Groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, a écopé d'un match à huis clos, pour une troisième infraction au code disciplinaire, concernant l'utilisation et le jet de fumigènes sur le terrain, sans dommages physiques par ses supporters, a annoncé mardi la Commission de discipline de la LNFA. L'infraction a été commise lors de la 21e journée, disputée le 27 février dernier, et ayant vu la JSD l'emporter difficilement à domicile contre l'HB Chelghoum Laïd (1-0).

La sanction du club Djidjilien a été "rehaussee d'une amende de 100.000 DA" a ajouté la



Commission de discipline de la LNFA dans un communiqué diffusé mardi sur le site officiel de l'instance

Pour sa part, le joueur de la JSD, Billel Hammoud, a écopé de trois matchs de suspension ferme, pour "comportement antisportif envers l'adversaire". Comme pour Billel Hammoud, sa sanction a été rehaussée de 25.000 DA d'amende. Dans le Groupe Centre-Ouest, la sanction la plus lourde a été prononcée contre le joueur du SC

Mecheria, Khaïtheri Badr-Eddine, qui a écopé de quatre matchs de suspension ferme, pour "comportement antisportif envers les officiels du match" lors de la perte par son équipe contre l'Etoile de Ben Aknoun (3-0). La sanction de Khaïtheri a été rehaussée d'une amende de 50.000 DA, alors que le joueur du MCSaïda, Hicham Mansouri, a écopé de trois matchs de suspension ferme, rehaussé d'une amende de 25.000 DA, pour avoir agressé un adversaire, lors du match qui avait opposé son équipe à l'ES Mostaganem (2-2), également pour le compte de la 21e journée.

## Iancement de la troisième phase de formation des opérateurs VAR (FAF)

La Fédération algérienne de football (FAF) a lancé lundi, la troisième phase de formation des opérateurs du système d'assistance vidéo à l'arbitrage "VAR", au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Cette phase, qui se poursuivra jusqu'au 7 mars, est consacrée à 13 techniciens chargés de la gestion et de la sécurisation du système VAR, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

L'ouverture de cette session a été assurée par Youcef Benmedjber, secrétaire général adjoint et responsable de la technologie VAR à la FAF, qui continue d'accompagner les stagiaires tout au long de leur apprentissage. Placée sous la supervision de l'expert international Louis Etienne Julien Guston, cette formation vise à renforcer les compétences techniques des opérateurs en vue d'une autonomie totale dans l'exploitation de la VAR, explique la FAF.

À travers ces formations, la FAF réaffirme son ambition de constituer, à terme, une équipe d'opérateurs VAR 100 % algérienne, garantissant ainsi une meilleure maîtrise de cette technologie essentielle au football moderne, souligne la même source. Pour rappel, la Fédération algérienne de football avait déjà organisé deux phases de formation dédiées aux opérateurs du système d'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

## LIGUE 2 (INCIDENTS LORS DU MATCH MBR-USMH)

### Le président du MBR et l'entraîneur des gardiens de l'USMH suspendus à titre conservatoire (LNFA)

La commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), a annoncé lundi sa décision de suspendre, à titre conservatoire, à partir du 3 mars 2025, le président du MB Rouisset, Mohamed Laroui Bensaci et l'entraîneur des gardiens de l'USM El-Harrach, Hocine Belalem, qui seront convoqués "dans les prochains jours pour audition", a indiqué la LNFA, dans un communiqué diffusé sur son site officiel.

Cette mesure fait suite "aux graves incidents qui se sont produits sur le terrain du 18 février de Ouargla", qui devait abriter jeudi dernier, le match MBR-USMH, comptant pour la 21e journée du championnat de Ligue 2 amateur (Groupe Centre-Est), avant d'être annulé par l'arbitre.

"La commission de discipline qui s'est réunie ce lundi, a laissé le dossier ouvert concernant l'affaire du match MBR-USMH jusqu'à complément d'enquête, audition de toutes les parties et examen de tous les rapports", précise la même source. La Fédération algérienne de football (FAF), avait annoncé, suite à ces événements, l'ouverture d'une enquête afin de faire toute la lumière sur ces incidents et établir les responsabilités.

Dans un communiqué publié sur son site officiel, la FAF avait rappelé son engagement en faveur d'un football basé sur les valeurs de respect, de fair-play et de convivialité.

APS

## MONDIAL-2025 (U17) FÉMININ (2<sup>E</sup> TOUR ÉLIMINATOIRE) L'équipe nationale entame sa préparation à Sidi Moussa

La sélection nationale féminine des moins de 17 ans a entamé, lundi soir au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), son stage de préparation en prévision de sa double confrontation face au Botswana, comptant pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2025, a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

" Dix-sept (17) joueuses ont pris part à cette première journée de stage, tandis que les autres rejoindront le groupe demain mardi, étant retenues par des examens scolaires ", a expliqué le communiqué. En soirée, le sélectionneur national, Abdennour Mira, a programmé une séance de récupération d'une heure et demie afin d'évaluer



### CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE DIVISION UNE DAMES (14<sup>E</sup> J.) Le programme des rencontres



Programme des rencontres de la 14e journée du Championnat d'Algérie de division Une seniors dames de football, prévu vendredi et samedi prochains:

- Vendredi 7 mars : (14h30)

Naceria (Béjaïa) : FC Béjaïa - CF Akbou Souidani

(Guelma) : AR Guelma - JF Khroub Guessab

(Sétif) : Etoile Athlétique Sétif - AS Oran

Centre Ben Alouache (Béjaïa) : AS Evasion Béjaïa - AS Alger Centre

- Samedi 8 mars : (14h30)

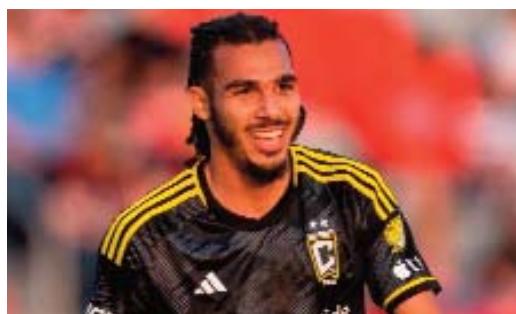
Ben Abdelmalek (Constantine) : CS Constantine - US Biskra Afak Relizane : exempté.

### CHAMPIONNAT MLS L'Algérien Farsi (Columbus Crew) dans l'équipe type de la semaine

Le latéral droit algérien, Mohamed Farsi, a été choisi dans l'équipe type de la semaine après sa belle performance lors du deuxième match de son équipe Columbus Crew face à New England Revolution (victoire 1-0) en Championnat américain de football (MLS).

Auteur de la passe décisive du but de la victoire inscrit par son coéquipier Russell-Rowe (51e), Farsi a été élu meilleur latéral droit dans la "dream team" de la deuxième journée de la MLS, aux côtés de la star uruguayenne Luis Suárez, ancien buteur du FC Barcelone (Championnat d'Espagne).

Grâce à cette victoire, le Columbus Crew est co-leader de la Conférence Est, en compagnie de Philadelphia Union avec (6



pts) pour chaque équipe. Farsi (25 ans) a été convoqué pour la première fois en équipe nationale en aout dernier en vue des deux matchs face à la Guinée-équatoriale (2-0), et le Libéria (3-

0), comptant respectivement pour la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> journées (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026).

### FÉDÉRATION KENYANE DE FOOTBALL Benni McCarthy nommé sélectionneur du Kenya

L'ancien international sud-africain, Benni McCarthy, a été nommé nouveau sélectionneur du Kenya, en remplacement d'Engin Firat, démissionnaire en fin d'année dernière, a annoncé la Fédération kenyane de football (FKF). Son contrat court jusqu'à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2027, que le Kenya co-organise avec l'Ouganda et la Tanzanie. McCarthy, 47 ans, arrive avec une expérience notable.

Il occupe dernièrement le poste d'entraîneur des attaquants à Manchester United. La Fédération kenyane de football (FKF) l'a officiellement présentée lundi soir. Enthousiaste, il a affiché ses ambitions dès sa no-

mination. "Je suis fier de relever ce défi. Le Kenya a un énorme potentiel", a-t-il déclaré. Le président de la FKF, Hussein Mohammed, est convaincu d'avoir fait le bon choix.

"Nous avons étudié plusieurs profils, mais Benni coche tous les cas. Son expérience, sa vision et son engagement sont en phase avec nos objectifs", a-t-il expliqué. Le premier défi de McCarthy arrive très vite. Le Kenya affronte la Gambie à l'extérieur puis recevra le Gabon ce mois-ci, dans le cadre des éliminatoires du Mondial 2026. L'ancien attaquant des Bafana Bafana croit aux chances de son équipe. "Nous pouvons gagner ces deux matchs et prendre six points. Il

faut changer la mentalité et croire en nos capacités", a-t-il insisté. McCarthy vise également une belle performance au CHAN 2024 décalé vers août 2025, organisée au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

"En tant que pays hôte, nous devons être ambitieux. Notre objectif est d'aller loin, que ce soit en demi-finale ou même en finale", a-t-il ajouté. McCarthy n'est pas un novice sur un banc de touche. En Afrique du Sud, il a dirigé Cape Town City et Amazulu, qualifiés ce dernier pour la phase de groupes de la Ligue des champions CAF. Mais c'est bien sûr que joueur qu'il s'est fait un nom. Il a brillé à la CAN 1998 en terminant co-meilleur bu-



teur. En club, il a remporté la Ligue des champions de l'UEFA avec le FC Porto et a marqué les esprits en Premier League avec Blackburn et West Ham.

APS



Le Bayern Munich a annoncé mardi qu'à l'avenir, le maillot N.5 de Franz Beckenbauer sera affiché sous le toit de l'Allianz Arena, en hommage à cette légende du club bavarois, décédée début janvier 2024. C'est la première fois que le club de foot munichois retire et affiche le maillot d'un ancien joueur, alors que la section basket du Bayern a déjà retiré les N.6 et N.24 des icônes Steffen Hamann et Demond Greene. "Nous nous réjouissons que le club rende hommage de cette façon à Franz Beckenbauer, dans son Allianz Arena, après que nos membres ont décidé lors de l'assemblée générale annuelle que son numéro 5 ne sera plus attribué à l'avenir", a souligné le président du club munichois Herbert Hainer, cité dans le communiqué.

Les visiteurs de l'Allianz Arena pourront voir dès mercredi soir, pour le huitième de finale aller de la Ligue des champions contre le Bayer Leverkusen, ce maillot rouge de plus de 15 mètres de long et de plus de 10 mètres de large, floqué du N.5 que Beckenbauer a toujours porté. Décédé le 7 janvier 2024, Franz Beckenbauer a marqué l'histoire du Bayern Munich, d'abord comme joueur en remportant notamment trois fois la Coupe d'Europe des clubs champions (ancêtre de la Ligue des champions) en 1974, 1975 et 1976. En tant que dirigeant, il a fortement soutenu le projet de construction de l'Allianz Arena, son héritage matériel, pour en faire le nouveau stade du Bayern à partir de 2005. L'adresse de l'enceinte a d'ailleurs été modifiée depuis le 1er janvier 2025, pour être désormais au 5, place Franz-Beckenbauer, dans le nord de l'agglomération munichoise.

## LIVERPOOL 4 JOUEURS SOUS LA MENACE

Avant le 8e de finale aller de Ligue des Champions face au Paris Saint-Germain ce soir (21h), 4 joueurs de Liverpool sont sous la menace d'une suspension. En cas d'avertissement au Parc des Princes, le défenseur central Ibrahima Konaté, le latéral gauche Andy Robertson ainsi que les milieux Alexis Mac Allister et Harvey Elliott seront suspendus pour le match retour à Anfield le mardi 11 mars (21h). Un paramètre important pour le manager des Reds Arne Slot.

## REAL MADRID

# VINICIUS ÉVOQUE SON COMPORTEMENT

Régulièrement sanctionné pour contestation, Vinicius Junior (24 ans, 20 matchs et 9 buts en Liga cette saison) admet qu'il n'a pas toujours le bon comportement sur le terrain. L'ailier du Real Madrid aimerait néanmoins bénéficier d'un peu plus de clémence de la part des arbitres espagnols. "Quand les arbitres ne mettent pas de cartons aux adversaires et que je conteste une fois, c'est à moi qu'il donne le carton. Mais c'est normal dans un match, tout est chaud, il y a l'envie de gagner, s'est défendu le Brésilien. Je fais beaucoup de choses que je ne devrais pas faire. Mais je crois que je m'améliore à chaque match, je suis plus tranquille. Je joue ici depuis longtemps mais les gens oublient que j'ai 24 ans. J'ai encore beaucoup à apprendre et je continuerai à apprendre jusqu'à la fin de ma carrière.

## BARCELONE NEYMAR, C'EST NON POUR FLICK

En signant six mois à Santos cet hiver suite à la résiliation de son contrat avec Al-Hilal, Neymar (33 ans) avait un plan bien précis : se refaire une santé au Brésil, revenir sur le devant de la scène et retrouver un grand club européen l'été prochain pour arriver au top de sa forme à la Coupe du monde 2026. Avec une destination en tête : le FC Barcelone.

Comme évoqué par la presse espagnole ces derniers jours, Neymar rêve de porter à nouveau le maillot blaugrana, après un premier passage entre 2013 et 2017. Contacté par l'agent de l'Auriverde, Pini Zahavi, la direction sportive du club catalan n'a pas fermé la porte à l'arrivée d'un joueur qui sera libre l'été prochain et prêt à faire un effort avec un salaire raisonnable. Problème, l'entraîneur Hans-Dieter Flick n'est pas sur la même longueur d'onde que ses dirigeants.

Selon Sport, le coach barcelonais ne voudrait pas de l'ancien Parisien dans son vestiaire. Le technicien allemand considère que son âge et sa condition physique soulèvent trop de doutes quant à son rendement dans une équipe où la jeunesse et l'intensité sont des piliers fondamentaux. Autant dire que s'il peut avoir son mot à dire dans ce dossier, Flick ne réalisera pas le souhait de Neymar de revenir en Catalogne.



## FIORENTINA BONNE NOUVELLE POUR KEAN

Touché à la tête contre l'Hellas Vérone (0-1), il y a une semaine, Moise Kean (25 ans, 24 matchs et 15 buts en Serie A cette saison) va beaucoup mieux. Dans un communiqué publié ce lundi, la Fiorentina a annoncé que son joueur peut désormais reprendre l'entraînement et la compétition.

"L'ACF Fiorentina informe que ce matin le footballeur Moise Kean a subi les tests cliniques et instrumentaux programmés suite au traumatisme crânien survenu lors du match de championnat Hellas Vérone - Fiorentina. Compte tenu du résultat positif des tests effectués, le footballeur peut reprendre une activité compétitive régulière", indique le club italien.

## MILAN REIJNDERS, C'EST BOUCLÉ

Dans les tuyaux depuis plusieurs semaines, la prolongation du milieu de terrain de l'AC Milan Tijani Reijnders (26 ans, 26 matchs et 8 buts en Serie A cette saison) est désormais officielle. Le club lombard a annoncé que son international néerlandais avait signé jusqu'en juin 2030, ce qui représente une très bonne nouvelle pour les Rossoneri, qui blindent un titulaire indiscuté.

## LIVERPOOL SALAH PATIENTE TOUJOURS

En fin de contrat en juin prochain, l'ailier de Liverpool Mohamed Salah (32 ans, 28 matchs et 25 buts en Premier League cette saison) attend toujours une meilleure offre de ses dirigeants. L'international égyptien souhaite bien prolonger avec les Reds, confirme l'émission Téléfoot, qui ajoute que l'ancien Romain ne discute avec aucun autre club à l'heure actuelle.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 >

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /  
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

**ALGÉRIE - ITALIE****M. Arkab s'entretient avec le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères italien**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab s'est entretenu, lundi à Alger, avec le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République d'Italie, M. Antonio Tajani, en visite officielle en Algérie à l'occasion de la tenue du Forum d'affaires algéro-italien, a indiqué un communiqué du ministère.



Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Italie, s'est déroulée en présence du Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du P-dg de Sonelgaz, Mourad Adjali, ainsi que de cadres du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, en sus de l'ambassadeur d'Algérie en Italie et de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, précise la même source.

Lors de cette réunion, les deux parties ont évoqué l'état des relations de coopération bilatérale privilégiée entre l'Algérie et l'Italie, notamment dans les domaines économique et énergétique, insistant sur "le caractère stratégique de ce partenariat,

fondé sur des liens historiques et une confiance mutuelle".

A ce propos, M. Arkab a salué "le rôle pivot des entreprises italiennes, notamment dans le secteur des hydrocarbures, qui ont contribué au fil des années au développement des infrastructures énergétiques et au renforcement des capacités de production algériennes", soulignant "l'importance de poursuivre cette dynamique dans le cadre des projets futurs".

De son côté, M. Antonio Tajani a réaffirmé l'engagement de l'Italie à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, saluant "le rôle de l'Algérie en tant que fournisseur fiable de l'énergie pour l'Europe, notamment du gaz naturel".

Le ministre italien a également

mis en avant "la volonté de son pays d'élargir les perspectives de coopération à travers de nouveaux projets d'investissement englobant les énergies renouvelables, l'hydrogène vert et l'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Italie, à même de contribuer à la réalisation des objectifs de transition énergétique et à la garantie de la sécurité énergétique au niveau régional".

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué le plan Mattei qui vise à "renforcer le partenariat avec les pays africains, à travers de grands projets de développement couvrant l'énergie, les infrastructures, l'agriculture et la santé", selon le communiqué.

M. Arkab a réaffirmé "le soutien de l'Algérie à cette initiative en vue de réaliser la complémentarité économique régionale et de renforcer les opportunités de développement durable", ajoute la même source.

Dans ce contexte, les deux parties sont convenues de "poursuivre le renforcement de la coopération économique et énergétique à travers de nouveaux projets communs et d'intensifier le dialogue stratégique entre les deux pays pour un partenariat durable, équilibré et mutuellement bénéfique", conclut le communiqué.

**ALGÉRIE - LIGUE ARABE****Chargé par le président de la République, M. Attaf arrive au Caire pour représenter l'Algérie aux travaux de la session extraordinaire du Conseil de la ligue arabe au niveau du sommet**

Chargeé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf est arrivé, lundi soir au Caire, pour représenter l'Algérie aux travaux de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet, indique un communiqué du ministère.

"Ce sommet extraordinaire, prévu mardi 4 mars, sera consacré à l'examen des développements de la question palestinienne, face aux menaces existentielles qui la guettent, dans le contexte de ce qu'on appelle les dispositions de l'après agression contre Ghaza", précise le communiqué.

Selon la même source, "les travaux de ce sommet devront aboutir à l'adoption d'un plan arabe de reconstruction dans la bande de Ghaza".

"Le sommet devra également être sanctionné par une déclaration politique portant sur la position arabe commune quant aux derniers développements de la question palestinienne et aux efforts politiques consentis en vue d'aboutir à une solution juste, durable et définitive au conflit israélo-arabe, de manière à assurer l'établissement de l'Etat palestinien indépendant et souverain, comme condition sine qua non pour instaurer la paix et la stabilité au Proche-Orient", a conclu le communiqué.

**ALGÉRIE - TUNISIE****M. Attaf s'entretient au Caire avec son homologue tunisien**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, mardi au Caire, avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, et

ce, avant sa participation aux travaux du sommet arabe extraordinaire, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a permis d'évoquer les "différents défis auxquels fait face la cause palestinienne à la lumière des conclusions attendues du som-

met extraordinaire", précise le communiqué. Les deux ministres ont également évoqué "les efforts communs visant à renforcer les relations de partenariat et de complémentarité entre les deux pays dans le cadre des préparatifs des futures échéances bilatérales", conclut le communiqué.

**ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE****M. Goudjil reçoit l'ambassadeur d'Arabie Saoudite en Algérie**

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a reçu hier l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, M. Abdullah bin Nasser Al-Bussairi, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué du Conseil. Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue "l'état et les perspectives des relations fraternelles solides entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie Saoudite qui remontent à des décennies d'amitié, de coopération, de consultation et d'unité et de concordance de vues et de positions face aux enjeux des nations arabes et islamiques", précise la même source.

M. Goudjil a salué, par la même occasion, "la dynamique positive et ascendante qui caractérise les relations algéro-saoudiennes ces dernières années", soulignant que cette dynamique "réflète le rapprochement important entre les deux peuples frères et couronne les efforts des deux pays pour préserver cet héritage fraternel ancestral par tous les moyens et mécanismes possibles".

Il a également mis en avant "leur leadership commun, soutenu par une volonté politique sincère de leurs dirigeants, M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, et le Serviteur des Deux dieux Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane bin Abdulaziz Al Saoud, ainsi que Son Altesse royale le Prince Mohammed bin Salmane, Prince héritier et président du Conseil des ministres", a-t-on souligné.

M. Goudjil a également salué "le rôle du Royaume d'Arabie Saoudite sur la scène régionale et internationale", appelant à "renforcer la coopération fraternelle entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite pour faire face aux défis majeurs et aux menaces sérieuses qui persistent sur les nations arabes et islamiques, dans un contexte de convoitise impérialiste mondiale visant les droits et les ressources des peuples".

De son côté, l'ambassadeur saoudien a exprimé "sa fierté quant à la solidité des relations bilatérales exceptionnelles unissant l'Arabie Saoudite et l'Algérie qui tissent entre elles un vaste espace de coopération dans les domaines politique, économique, d'investissement et diplomatique", tout en réaffirmant par la même "l'engagement du Royaume et de sa Direction à éléver le niveau de partenariat entre les deux pays à des niveaux plus ambitieux à la hauteur de leurs potentialités et de leur statut sur les plans arabe, régional et international".

Il a également souligné "l'importance d'intensifier la coordination entre les deux pays, en adéquation avec l'influence de leurs positions sur la scène politique internationale, tout en saluant les efforts de la diplomatie algérienne à travers la tribune des Nations Unies pour promouvoir la paix et la sécurité internationale".

Cette rencontre a également été l'occasion d'examiner "les moyens de renforcer la coordination bilatérale afin d'unifier le rang arabe et de contrecarrer les tentatives de déplacement forcé des Palestiniens", conclut le communiqué.

**ALGÉRIE - SOMALIE - MOZAMBIQUE****M. Zerrouki s'entretient avec ses homologues de Somalie et du Mozambique**

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a eu des entretiens bilatéraux avec ses homologues de Somalie, M. Ahmed Dirie, et du Mozambique, M. Americo Muchanga, en marge du Mobile World Congress 2025, qui se tient à Barcelone, du 3 au 6 mars. M. Zerrouki a évoqué avec son homologue somalien les moyens d'approfondir la coopération bilatérale dans le domaine des télécommunications.

Le ministre somalien a exprimé, à cette occasion, l'intérêt de son pays pour bénéficier de l'expertise algérienne, notamment en matière de formation de cadres et d'ingénieurs dans les domaines de la fibre optique et des énergies renouvelables. La rencontre entre M. Zerrouki et son homologue mozambicain a été l'occasion d'évoquer la coopération bilatérale dans les domaines des télécommunications, de la technologie et de l'innovation.

Le ministre mozambicain a, à cette occasion, remercié le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'appui constant de l'Algérie au Mozambique.

**APS**